



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION



44^e LÉGISLATURE



VOLUME 153



NUMÉRO 211

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mercredi 12 juin 2024

L'honorable RAYMONDE GAGNÉ
Présidente

TABLE DES MATIÈRES

(L'index quotidien des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Centre des publications : Publications@sen.parl.gc.ca

Publié par le Sénat
Disponible sur Internet : <http://www.parl.gc.ca>

LE SÉNAT

Le mercredi 12 juin 2024

La séance est ouverte à 14 heures, la Présidente étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable Rebecca Patterson : Honorables sénateurs, avec le consentement du Sénat et nonobstant l'article 5-5k) du Règlement, je propose :

Que, nonobstant toute disposition du Règlement ou toute pratique habituelle, la séance d'aujourd'hui débute avec des déclarations de sénateurs, d'une durée de 3 minutes, suivies d'hommages à notre collègue, l'honorable sénatrice Jaffer, qui prendra sa retraite du Sénat le 20 août 2024, d'une durée de 69 minutes, sans compter le temps pour sa réponse.

Son Honneur la Présidente : Le consentement est-il accordé, honorables sénateurs?

Des voix : D'accord.

Son Honneur la Présidente : Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

(La motion est adoptée.)

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

VISITEURS À LA TRIBUNE

Son Honneur la Présidente : Honorables sénateurs, je vous signale la présence à la tribune de Son Excellence Maria Andrelita S. Austria, ambassadrice des Philippines au Canada, et de stagiaires du Programme national de stagiaires parlementaires philippins. Ils sont les invités de l'honorable sénatrice Osler.

Au nom de tous les honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada.

Des voix : Bravo!

LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DES PHILIPPINES

L'honorable Flordeliz (Gigi) Osler : Honorables sénateurs, *mabuhay!* Aujourd'hui, cela fait 126 ans que les Philippines ont obtenu leur indépendance après 333 ans de régime colonial espagnol.

Plus tôt aujourd'hui, en l'honneur de cet événement important, nous avons poursuivi la tradition annuelle consistant à hisser les drapeaux des Philippines et du Canada sur la Colline du Parlement.

À la tribune, je souhaite la plus cordiale des bienvenues à Son Excellence Maria Andrelita S. Austria, ambassadrice des Philippines au Canada, ainsi qu'aux stagiaires du Programme national de stages parlementaires philippins.

Ce programme permet à de jeunes professionnels canado-philippins de passer du temps dans le bureau d'un député ou d'un sénateur et de se familiariser avec les processus législatifs fédéraux du Canada, tout en les encourageant à se voir un jour en position de leadership.

Aujourd'hui, plus d'un million de Canadiens sont d'origine philippine, ce qui signifie qu'une personne sur 40 a des liens avec les Philippines.

L'une des plus importantes vagues d'immigration philippine au Canada s'est produite dans ma province natale, le Manitoba. À la fin des années 1950 et dans les années 1960, des infirmières et des médecins philippins ont été recrutés pour travailler dans les hôpitaux et ont joué un rôle essentiel dans le secteur des soins de santé.

Une autre vague d'immigration philippine s'est produite à la fin des années 1960 et dans les années 1970, les Philippines trouvant de l'emploi dans l'industrie des vêtements, car Winnipeg abritait plusieurs manufactures. Leur solide éthique du travail et leur attachement au travail bien fait ont contribué au succès de l'industrie dans la province.

Plus récemment, le Programme des travailleurs étrangers temporaires constitue une voie d'accès importante pour les Philippines à la recherche d'un emploi au Canada. Ils comblent les pénuries de main-d'œuvre en tant qu'aides familiaux résidents ou en tant que travailleurs dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la transformation des aliments, entre autres.

Dans le cadre de son étude sur la main-d'œuvre temporaire et migrante, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a appris que ces travailleurs sont essentiels au maintien des industries ainsi que des collectivités et des économies régionales.

En ce mois de juin, nous soulignons le Mois du patrimoine philippin. Nous célébrons aussi la richesse et la diversité de la culture philippine et nous reconnaissons l'importance que les Philippines ont eue et qu'ils continueront d'avoir au Canada.

Les Canadiens d'origine philippine apportent des contributions notables dans divers secteurs, dont les affaires, le droit, la technologie et la politique, ce qui montre leur importance dans l'ensemble des professions.

• (1410)

Nous commémorons également 75 ans de relations diplomatiques entre les Philippines et le Canada. Notre partenariat s'inscrit dans des valeurs communes : la paix, la stabilité, la démocratie et la primauté du droit et se poursuit grâce à des liens interpersonnels. Dans le contexte en constante évolution de la région indo-pacifique, les Philippines et le Canada ont convenu d'améliorer leur relation bilatérale en investissant dans leurs populations et en renforçant leurs liens économiques.

Chers collègues, je vous souhaite aujourd'hui une joyeuse Fête de l'indépendance des Philippines, un joyeux Mois du patrimoine philippin et un joyeux 75^e anniversaire de relations diplomatiques. *Maraming salamat po. Meegwetch.*

VISITEURS À LA TRIBUNE

Son Honneur la Présidente : Honorables sénateurs, je vous signale la présence à la tribune de l'honorable Janet Austin, O.B.C., lieutenant-gouverneure de la Colombie-Britannique. Elle est l'invitée de l'honorable sénatrice Moodie.

Au nom de tous les honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada.

Des voix : Bravo!

[Français]

Son Honneur la Présidente : Honorables sénateurs, je vous signale la présence à la tribune de Malam Gerba, le mari de la sénatrice Gerba.

Au nom de tous les honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada.

Des voix : Bravo!

Son Honneur la Présidente : Honorables sénateurs, je vous signale la présence à la tribune de Pierre Riopel. Il est l'invité de l'honorable sénatrice Moncion.

Au nom de tous les honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada.

Des voix : Bravo!

[Traduction]

HOMMAGES

L'HONORABLE MOBINA S. B. JAFFER

L'honorable Raymonde Saint-Germain : Honorables sénateurs, nous saluons aujourd'hui une femme exceptionnelle et une sénatrice distinguée à la veille de sa retraite après 23 ans de service au Sénat du Canada. L'honorable Mobina Jaffer est un modèle pour beaucoup d'entre nous. Elle fait partie de ces grands noms auxquels nous faisons référence bien après leur départ de cette assemblée.

Mobina a en effet eu un parcours exceptionnel, elle qui, très tôt, a été victime de racisme et d'exclusion. Née en Ouganda dans une famille chiite ismaélienne pratiquante, ses parents et leurs six enfants ont été contraints de fuir la dictature ougandaise au début des années 1970. Cette expérience a fait d'elle une femme forte et résistante qui, dès sa jeunesse, a compris les torts épouvantables causés par le racisme, l'intolérance et la négation de la primauté du droit. Il ne fait aucun doute que cela l'a mise sur la bonne voie. Elle est ensuite devenue avocate et a servi la démocratie grâce à son travail de sensibilisation, puis en tant que parlementaire.

Ayant reçu une excellente formation à l'Université de Londres, où elle a obtenu une licence en droit, elle est la première femme d'origine sud-asiatique à exercer en pratique privée au Canada. Son excellence a été reconnue en 1998 lorsqu'elle a été nommée

conseillère de la reine. Son expérience et sa connaissance approfondie des conflits internationaux ont, par la suite, été très utiles à notre pays, quand elle est devenue envoyée spéciale du Canada pour la paix au Soudan. Elle a aussi présidé le Comité canadien sur les femmes, la paix et la sécurité et, à ce titre, a été appelée à plaider devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

[Français]

Depuis bientôt huit ans, j'ai le privilège de côtoyer Mobina et de constater à quel point elle est une femme de principes pour qui la famille, la loyauté, le respect, l'éthique, la foi et l'ouverture aux autres sont fondamentaux. J'ai le privilège de côtoyer une grande Canadienne, une patriote, pour qui l'avenir du pays, l'essor de la démocratie et le vivre-ensemble dans notre société multiculturelle importent au plus haut point.

Le respect des deux langues officielles, un droit linguistique fondamental, est pour elle le ciment de l'unité du pays. C'est d'ailleurs avec fierté qu'elle nous a souvent parlé de sa famille, de sa fille, de son fils et de ses petits-enfants, qui s'expriment tous dans les deux langues officielles.

[Traduction]

Je n'oublierai jamais son accueil chaleureux le 2 décembre 2016 à l'occasion de mon assermentation. Elle s'est approchée de moi et, dans un excellent français, elle m'a immédiatement offert son aide, comme une grande sœur. Depuis, elle m'accompagne contre vents et marées, ne manquant jamais de me témoigner sa sympathie et ses encouragements. Elle l'a fait pour moi et pour bon nombre d'entre nous.

Le temps est venu de remercier ma grande sœur et de lui dire au revoir. Ce n'est qu'un au revoir parce que nous nous retrouverons. Au nom du Groupe des sénateurs indépendants, je salue son excellence, son mérite et ses réalisations. Je profite de l'occasion pour lui exprimer notre appréciation pour avoir eu le privilège de servir avec elle et pour remercier son époux, ses enfants et ses petits-enfants de nous l'avoir prêtée. Je vous souhaite de nombreuses années de bonheur avec votre famille.

Je dis à ma sœur Mobina de savourer la satisfaction du devoir accompli. Chère Mobina, par mon entremise, tous vos collègues du Groupe des sénateurs indépendants vous félicitent de la mission accomplie. Nous vous aimons et vous serez toujours considérée comme l'une des nôtres. Merci.

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage et exprimer ma reconnaissance à la sénatrice Mobina Jaffer, l'une des membres les plus travaillantes, les plus dévouées et les plus aimables de la Chambre haute du Canada.

La sénatrice Jaffer a été nommée sur la recommandation de l'ancien premier ministre Chrétien en 2001. Il convient de noter qu'elle a été la première sénatrice musulmane à siéger à la Chambre rouge.

Au cours des 23 dernières années, Mobina a été membre de nombreux comités sénatoriaux, et plus récemment présidente du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Toutefois, son cœur et une grande partie de son travail ont toujours été axés sur les droits de la personne. Comme vous le savez, elle a fui l'Ouganda en 1972 pendant la période d'expulsion d'Idi Amin. Elle a été personnellement témoin

d'horreurs perpétrées dans un pays où l'on ne respectait pas les droits de la personne. D'ailleurs, elle a failli perdre son père et son mari lors de la purge.

[Français]

Quelle chance pour nous tous que le père de Mobina ait choisi le Canada comme destination après que sa famille a fui l'Ouganda. Sa carrière d'avocate — elle a été la première avocate sud-asiatique au Canada, comme l'a déjà mentionné notre collègue la sénatrice Saint-Germain —, son travail comme envoyée spéciale du Canada pour la paix au Soudan, sa présidence du Comité canadien sur les femmes, la paix et la sécurité et ses nombreuses invitations à s'exprimer sur des questions relatives aux droits des femmes et à la sécurité des femmes témoignent de la haute considération qu'elle a pour les causes qui lui tiennent le plus à cœur.

[Traduction]

La sénatrice Jaffer est une source d'inspiration pour de nombreuses jeunes femmes, en particulier des immigrantes, qui ont été témoins de ses succès et qui ont vu dans son parcours des possibilités qui s'offrent à elles. Mobina croit sincèrement que son rôle est de redonner au suivant. Elle est au service du Canada et des Canadiens. Ses interventions, que ce soit au Sénat, aux comités, dans le cadre de conférences ou lors de discussions individuelles avec des collègues, sont toujours respectueuses et marquantes. Son amour pour le Canada, le pays qu'elle a choisi, sa lutte inlassable pour les droits de la personne, en particulier les droits des femmes, et sa défense vigoureuse de sa Colombie-Britannique bien-aimée ont toujours été au premier plan de sa carrière. Mobina ne relâche jamais ses efforts, même lorsqu'elle doit composer avec des problèmes de santé.

Sur une note personnelle, Mobina, je tiens à vous remercier de votre soutien et, surtout, de votre amitié, que vous m'avez offerte dès le premier jour de mon arrivée. Vous me manquez beaucoup.

Alors que vous quittez le Sénat, je vous souhaite, en mon nom personnel et en celui du bureau du représentant du gouvernement, une retraite sous le signe du bonheur. Cela dit, je ne doute pas que, même en passant du temps avec votre mari, Nuralla, vos fils et vos petits-enfants — une occupation qui trône au sommet de votre liste de priorités —, vous serez amenée à relever de nouveaux défis.

Votre présence nous manquera à tous ici, Mobina. Merci.

L'honorable Yonah Martin (leader adjointe de l'opposition) : Honorables sénateurs, au nom du caucus conservateur et de l'opposition au Sénat, ainsi qu'en tant que sénatrice venant aussi de la Colombie-Britannique, je prends la parole pour rendre hommage à notre collègue qui prend sa retraite, l'honorable Mobina Jaffer. Sénatrice Jaffer, c'est avec des sentiments partagés que nous vous rendons hommage parce que nous nous réjouissons que vous puissiez passer plus de temps avec vos proches, mais nous sommes également tristes que vous nous quittiez bientôt.

• (1420)

C'est un fait que notre collègue Mobina Jaffer est non seulement la première sénatrice musulmane à avoir été nommée au Sénat du Canada, mais elle est aussi la première sénatrice d'origine africaine et sud-asiatique, ainsi que la première femme d'origine sud-asiatique à pratiquer le droit au Canada. Elle fait effectivement figure de pionnière dans l'histoire canadienne à bien des égards.

Tout au long de son illustre carrière, la sénatrice Jaffer a constamment prouvé son dévouement et son engagement envers le service public. Ses efforts inlassables pour défendre les droits de la personne et les gens marginalisés ont laissé une marque indélébile sur notre institution, ainsi que dans les annales de l'histoire du Canada. La sénatrice Jaffer a joué un rôle de premier plan dans la défense des droits des femmes. Ses efforts ont façonné des politiques. Elle a donné le goût à d'innombrables personnes de se mettre au service du public et elle a suscité chez d'autres personnes le désir de changer les choses.

Personnellement, je me souviens de mes débuts en tant que sénatrice nouvellement nommée. À la fin d'une séance, je me rappelle que la sénatrice Jaffer s'est arrêtée pour me parler alors que nous sortions du Sénat. Les sages paroles que vous avez prononcées avec sincérité et compassion à ce moment-là résonnent encore dans ma tête :

Soyez patiente. Vous finirez par savoir ce que vous êtes censée faire en tant que sénatrice. Une question ou une cause vous trouvera. Soyez patiente, et vous la découvrirez le moment venu.

Votre sourire chaleureux et votre gentillesse m'ont donné l'assurance que je trouverais bientôt mes repères et, effectivement, la première cause qui m'a menée à occuper un rôle déterminant — être la championne des anciens combattants de la guerre de Corée — m'a trouvée quelques mois plus tard. D'autres problèmes m'ont trouvée depuis, comme vous l'avez dit.

J'ai parfois répété à d'autres vos sages paroles, qui me guident encore aujourd'hui en me rappelant ce que je dois faire pour donner une voix à ceux qui n'en ont pas dans le cadre de mon travail de sénatrice dans ma région.

Sénatrice Jaffer, je vous remercie de votre amitié et de l'attention sincère que vous portez aux autres et à moi. Je vous remercie de votre service exemplaire. Votre dévouement envers notre pays ne sera pas oublié, et même si votre présence au Sénat du Canada nous manquera, nous vous souhaitons une belle retraite bien méritée. Que ce nouveau chapitre soit synonyme pour vous de santé, de joie et de temps de qualité avec vos proches.

L'honorable Scott Tannas : Honorables sénateurs, si l'on effectuait un sondage parmi les parlementaires aujourd'hui afin de déterminer quel sénateur est le plus susceptible d'avoir une école nommée en son honneur, je suis certain que le nom de la sénatrice Jaffer serait le premier sur la liste.

Mes collègues leaders vous ont fait part des réalisations de la sénatrice Jaffer et de toutes les fois où elle a été une pionnière au cours de sa carrière. J'aimerais vous faire part de quelques réflexions personnelles sur cette femme et parlementaire remarquable.

Quand j'étais jeune, j'ai vécu en Ouganda pendant la période mouvementée où a eu lieu le coup d'État militaire d'Idi Amin en 1971 pour prendre le pouvoir. J'ai vu de mes propres yeux la terreur et le chaos qui ont mené à la déportation par décret en 1972.

La sénatrice Jaffer a souvent raconté son vécu et ses difficultés en tant que réfugiée, de même que les difficultés qu'elle a dû surmonter quand elle est venue au Canada. Cette femme remarquable et, bien sûr, toute sa famille, ont fait preuve de courage pour quitter leur pays natal, sous la contrainte, afin de reconstruire leur vie à partir de rien dans un pays étranger. Cela en dit long sur

la force de caractère, la persévérance et la détermination de la sénatrice Jaffer. Je suis honoré de siéger en tant que l'un de ses pairs dans cette enceinte.

Je pense que sa foi inébranlable est l'une des caractéristiques qui lui ont permis de transformer l'adversité en réussite. En tant que musulmane ismaélienne, son engagement envers sa communauté et son héritage est remarquable et admirable. Dans sa volonté à faire preuve de générosité en prenant soin des autres et en offrant, sans hésitation, son temps et ses conseils avisés afin d'aider ses collègues du Sénat, elle a illustré les principes de sa foi.

Elle a été une véritable ambassadrice de sa communauté à travers de nombreuses déclarations dans cette enceinte, en montrant l'exemple grâce à sa compassion et à sa sollicitude envers ceux qui peuvent rarement se faire entendre. En tant que championne de la diversité, du multilinguisme et des droits de la personne, elle a ouvert la voie à ceux qui la suivront en remplissant son devoir de servir. Un jour, elle a écrit qu'elle devait son succès, ses honneurs, ses récompenses et ses réalisations aux valeurs qui lui avaient été inculquées en tant que musulmane ismaélienne et disciple de l'Aga Khan.

Voici une chose que j'ai découverte à mon arrivée au Sénat, il y a 11 ans : la sénatrice Jaffer est probablement la personne qui a le plus participé aux interpellations dans toute l'histoire du Sénat. Elle s'est servie très efficacement de ces occasions pour attirer l'attention sur des politiques et des causes qui nécessitaient l'attention de la nation. Je garde un souvenir très clair des « journées de la sénatrice Jaffer » au Sénat, alors qu'elle intervenait à propos de multiples interpellations dans la même journée. Elle parlait extrêmement vite, pour être certaine que tout ce qui devait être dit figurerait dans le compte rendu des débats, à l'intention d'une grande variété d'intervenants et d'audiences. C'était avant que les débats du Sénat ne soient télévisés et avant les médias sociaux. Comme on l'a déjà dit, elle a été la voix de ceux qui, au Canada et dans le monde entier, avaient besoin d'être entendus, d'être compris et d'avoir de l'espoir.

Sénatrice Jaffer, c'est aujourd'hui votre 8 401^e journée de service au Sénat. Pendant chacune de ces journées, le Sénat et vos collègues sénateurs ont pu bénéficier de votre présence, de votre amitié, de votre contribution aux débats, de votre courtoisie, de votre générosité et de votre soutien indéfectible envers votre pays, le Canada.

Au nom du Groupe des sénateurs canadiens, je vous souhaite une retraite heureuse et reposante auprès de votre famille et de vos amis. Que Dieu vous protège, Mobina.

[Français]

L'honorable Pierre J. Dalphond : Honorables sénatrices et sénateurs, je suis heureux de participer à cet hommage à l'honorable Mobina Jaffer, qui célébrera demain le 23^e anniversaire de sa nomination au Sénat.

En juin 2001, le Sénat était plutôt partisan. En la choisissant, le premier ministre Jean Chrétien nommait non seulement une femme engagée qui avait occupé divers postes au sein du Parti libéral, dont celui de présidente de la Commission libérale féminine nationale (CLFN), et qui avait été candidate lors des élections fédérales de 1993 et 1997, mais aussi la première sénatrice née en Afrique, la première sénatrice d'origine sud-asiatique et la première sénatrice musulmane : trois premières la même journée.

Elle sera ensuite une membre influente du Caucus libéral du Sénat, puis deviendra sénatrice non affiliée en 2018, avant de rejoindre les rangs du Groupe des sénateurs indépendants (GSI) en 2019.

C'est durant cette période de transition — sa période de transition — que j'ai fait la connaissance de Mobina et que j'ai découvert une voix passionnée pour les droits de la personne, la justice et la lutte contre la discrimination sous toutes ses formes.

[Traduction]

Ces dernières années, j'ai eu le plaisir de travailler en étroite collaboration avec elle au sein du comité directeur du Comité des affaires juridiques et constitutionnelles. J'apprécie le leadership dont elle fait preuve au sein du comité, sa compréhension de la loi, son engagement à mettre fin à la discrimination et son insistance constante pour effectuer des analyses comparatives entre les sexes plus et pour obtenir davantage de données afin de mieux mesurer les répercussions de nos lois sur divers groupes et communautés.

Je tiens également à souligner que, en 2019, la sénatrice Jaffer a marrainé le projet de loi C-48, Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers. Au Sénat, le vote final a été serré, mais il a marqué une étape importante dans l'affirmation de la Convention de Salisbury et il représente un important geste de réconciliation avec les Premières Nations de la région côtière.

En ce qui me concerne, la contribution la plus marquante de la sénatrice Jaffer reste sa défense vigoureuse des droits de la personne, du dialogue et de la solidarité. Dans le contexte actuel de la montée des discours haineux et du racisme, je conclurai en citant une déclaration des principaux groupes religieux de la Colombie-Britannique incluse dans son premier discours en 2001, après le 11 septembre :

Nous exhortons tous les Canadiens à conjuguer leurs prières et leur bonne volonté, à se prémunir contre les préjugés et la haine, à s'entraider et à s'épauler.

Chers collègues, nous devons toujours garder ces mots à l'esprit.

Au nom des sénateurs indépendants du Groupe progressiste du Sénat, je vous souhaite, mon amie, une heureuse retraite et j'espère que vous pourrez passer du temps avec votre famille pendant que vous vous reposerez et que vous planifierez votre prochaine contribution à la société canadienne.

Des voix : Bravo!

• (1430)

L'honorable Bernadette Clement : Mobina, à la réunion du Groupe canado-africain du Sénat tenue lundi, nous avons commencé à faire nos adieux, car il s'agissait de notre dernière réunion avec vous. La plupart d'entre nous n'ont tout simplement pas pu dire au revoir sur Teams sans verser une larme.

Je me suis parfois sentie seule dans cet endroit, mais, depuis le jour où je vous ai rencontrée, vous avez fait en sorte que je me sente moins seule. Parfois, lorsque je me sens comme cela dans cette enceinte, parce que nous sommes toutes les deux petites, je me redresse pour jeter un coup d'œil par-dessus la grosse pile de livres juste pour vous apercevoir; je me sens immédiatement plus calme, plus forte et mieux accueillie ici.

Ce n'est pas un endroit facile pour certains d'entre nous. Je sais que cela n'a pas été facile pour vous non plus. Ce que j'aime le plus chez vous, c'est votre franc-parler. Vous dites les choses exactement comme elles sont, sans essayer d'enjoliver quoi que ce soit. Vous me dites les choses franchement, mais en me rappelant toujours que vous me soutenez et que nous sommes sœurs. Ensuite, vous me dites que j'ai besoin de rouge à lèvres et vous me laissez partir. C'est parfait, parce que c'est exactement ce que vous êtes.

Ce qui m'impressionne le plus, c'est votre style de leadership. Vous êtes intelligente, mais modeste; pleine d'assurance, mais gentille; drôle, mais vulnérable; ferme, mais attentionnée. Nous avons pu le constater au centre de détention de Laval. Vous discutiez avec une détenue africaine. Vous étiez directe et ferme. L'instant d'après, vous avez commencé à parler en swahili. Nous avons vu la gentillesse et la douceur transparaître. Vous équilibrez tous ces traits importants de manière si belle et si habile, avec aisance et grâce.

De prime abord, le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles était un environnement très intimidant pour moi. Lors de ma toute première réunion, j'ai failli faire demi-tour et partir. Comme vous êtes une avocate d'expérience — et conseillère de la reine, en plus —, vous avoir aux commandes en tant que présidente, et à mes côtés en tant que membre du comité, a facilité les choses. Vous m'avez appris à occuper cet espace.

Il y avait une jeune bénévole de ma campagne pour la mairie nommée Jersey, qui me ressemblait. Elle avait la même couleur de peau et les mêmes cheveux que moi. Une fois, dans la voiture, alors que nous faisons du porte-à-porte, elle s'est approchée du siège avant, m'a tiré sur les cheveux et m'a dit avec assurance : « Un jour, moi aussi, je me présenterai à la mairie. » C'est à ce moment-là que j'ai compris l'importance de la représentation. Dans ma vie, je n'ai pas eu de mentors qui me ressemblaient.

À mon arrivée au Sénat, j'étais comme cette jeune fille sur la banquette arrière, alors que vous, Mobina, étiez la conductrice, ma mentore. Vous m'avez guidée et m'avez montré que j'avais aussi ma place ici.

Votre petit-fils, Ayaan Jeraj, m'a invitée à rencontrer les élèves de sa classe pendant le mois de l'histoire des Noirs. J'ai accepté avec grand plaisir. Il vous ressemble beaucoup. C'est un garçon au grand cœur qui a de l'éloquence, l'esprit vif et un bon sens de l'humour. Vos enfants et vos petits-enfants font aussi partie de votre legs. Vous leur avez montré la voie à suivre. Je suis sûre qu'ils vous ont aussi appris une chose ou deux.

Je suis très triste à l'idée de ne plus vous voir en train de consulter une pile d'ouvrages. Je sais cependant que je pourrai toujours vous téléphoner au besoin. Peu importe si vous partez à la retraite, vous resterez toujours ma mentore. Je sais que vous continuerez de me guider dans des moments difficiles, de m'encourager à poursuivre mon chemin et de m'apprendre beaucoup de choses.

Mobina, ma sœur, je vous souhaite de profiter pleinement de cette retraite bien méritée.

Des voix : Bravo!

L'honorable Salma Atallahjan : Honorables sénateurs, je prends la parole pour rendre hommage à la sénatrice Mobina Jaffer et j'ai du mal à exprimer mon admiration, mon respect et mon amour en seulement quelques mots.

Mobina, ma sœur, vous avez été une présence forte à la Chambre rouge. Vous avez un palmarès impressionnant de premières, comme nous l'avons entendu : la première sénatrice musulmane, la première sénatrice née en Afrique et la première sénatrice d'origine sud-asiatique.

Je sais qu'une génération de femmes d'Asie du Sud vous considère comme un modèle. En effet, vous avez ouvert la voie à beaucoup d'entre nous, femmes racisées.

Lorsque j'ai été nommée au Sénat en 2010, vous avez été la première à m'accueillir et à me soutenir. Depuis, je me suis adressée à vous à de nombreuses reprises pour obtenir des conseils en sachant que je pouvais toujours compter sur vous pour me guider.

Chers collègues, comme beaucoup d'entre vous le savent, notre travail comporte des défis. Lorsque j'ai eu besoin d'une oreille attentive, Mobina a été là pour moi. Je vous remercie pour votre amitié et votre soutien.

Parfois, les mots étaient inutiles entre nous, Mobina. Il suffisait de nous regarder, et je savais exactement ce que nous ressentions à propos d'un sujet de discussion.

Je voudrais citer Hafez, le poète persan, qui a dit : « Ton cœur et le mien sont de très, très vieux amis. »

J'ai admiré votre dévouement à la défense des droits de la personne au Canada et à l'étranger ainsi qu'à la célébration de la diversité de notre pays.

Vous n'avez jamais eu peur de poser des questions percutantes en comité ni de vous attaquer à des sujets difficiles à la Chambre rouge. Défendre les droits des populations vulnérables n'est pas une tâche facile, et pourtant, Mobina, vous avez continué à parler des droits des travailleurs migrants, de l'autonomie corporelle des femmes et de la sécurité, pour ne nommer que ces sujets-là.

En tant qu'immigrante au Canada, vous avez exprimé votre amour pour les langues maternelles, dont vous comprenez l'importance. Vous parlez vous-même six langues couramment.

En plus de défendre le bilinguisme dans tout le pays, vous avez également adopté le multiculturalisme de notre pays en présentant le projet de loi S-214, Loi instituant la Journée internationale de la langue maternelle. J'ai été ravie d'être la porte-parole pour ce projet de loi, car je crois que cette loi peut unifier davantage notre pays en soulignant que les langues maternelles de tous les Canadiens méritent d'être honorées et célébrées.

Votre présence m'a donné de la force. Nous avons partagé beaucoup de bons moments; nous avons voyagé ensemble, nous avons ri ensemble. Personne ne sait les défis auxquels nous avons fait face ensemble.

Au moment où vous vous apprêtez à prendre votre retraite, je ne veux pas vous dire au revoir, ma chère sœur. Au lieu de cela, je citerai Rumi :

Les adieux ne sont que pour ceux qui aiment avec les yeux.
Parce que pour ceux qui aiment avec le cœur et l'âme, il n'y a pas de séparation.

Merci.

Des voix : Bravo!

L'honorable Jane Cordy : Honorables sénateurs, le récit du parcours qui nous a menés dans cette enceinte diffère pour chacun d'entre nous. Néanmoins, notre vie avant de siéger au Sénat influence le type de travail que nous faisons ici et notre présence façonne l'institution et les personnes qui nous succéderont.

J'interviens aujourd'hui pour rendre hommage à la sénatrice Mobina Jaffer qui prend sa retraite.

La sénatrice Jaffer a été nommée au Sénat en 2001 par le premier ministre Jean Chrétien. Sa formation en droit et ses antécédents personnels, après avoir quitté son pays d'origine, l'Ouganda, l'avaient bien outillée en tant que membre du Comité sénatorial permanent des droits de la personne. Au cours de son mandat au sein de ce comité, la sénatrice Jaffer a dirigé de nombreuses études importantes, dont une sur l'exploitation sexuelle des enfants et la nécessité d'une intervention nationale.

La sénatrice Jaffer s'est également portée à la défense du bilinguisme. Elle a non seulement participé à de nombreuses initiatives visant à encourager l'utilisation du français et de l'anglais dans les collectivités partout au Canada, mais elle a également parrainé le projet de loi S-214, qui désigne le 21 février comme la Journée de la langue maternelle.

La célébration du multilinguisme renforce la société diversifiée et multiculturelle du Canada. Mobina parle elle-même six langues, mais, plus important encore, elle écoute et comprend dans six langues.

En tant que Canadienne née à l'étranger, la sénatrice Jaffer représente bien tous ceux qui, pour des raisons très diverses, ont choisi de s'établir au Canada.

Comme d'autres l'ont dit, elle a été la première sénatrice musulmane, la première sénatrice née en Afrique et la première sénatrice d'origine sud-asiatique. Ainsi, elle a fait figure de précurseur pour ceux qui viennent d'arriver au Canada et qui aspirent à faire carrière en politique.

Mobina, ce fut un plaisir de travailler avec vous dans cette enceinte. Je vous remercie de votre amitié. Je vous souhaite de passer plus de temps à relaxer et à profiter de votre famille. Je suis sûr que votre mari Nuralla, vos enfants et vos petits-enfants, dont nous entendons beaucoup parler, seront heureux de vous voir près d'eux.

Nos nombreuses conversations et nos nombreux moments d'hilarité vont me manquer, mon amie. Ce fut un privilège de travailler avec vous.

• (1440)

L'honorable Pierrette Ringuette : Honorables sénateurs, je prends la parole afin de souligner les nombreuses contributions que notre collègue l'honorable Mobina Jaffer a faites au Sénat et sur la scène internationale, elle qui prendra bientôt sa retraite.

De nombreuses personnes ont déjà parlé des incroyables réalisations de la sénatrice Jaffer. Qui est donc cette Wonder Woman? La sénatrice Jaffer a immigré au pays dans sa jeunesse; c'est une avocate, une épouse, une mère et une grand-mère. Mobina est une féroce défenseuse des droits de la personne, une diplomate pacifiste, une conférencière de renommée mondiale, une militante pour la paix, une femme d'affaires et — comme nous l'avons récemment appris — une productrice de volaille. Il n'y a pas

d'autre choix que de qualifier une personne qui a accompli autant de choses de « Superwoman ». Mobina nous cache peut-être même qu'elle sait voler.

De sa voix douce, mais puissante, Mobina nous a transmis à de nombreuses reprises au Sénat le témoignage de filles et de femmes victimes d'agressions. Si elle a pu le faire, c'est parce qu'elle a une oreille compatissante et qu'elle est capable de se mettre à la place des autres et de communiquer ce qu'ils ont vécu de façon marquante. Elle a éveillé notre volonté de nous battre pour ces femmes. Elle s'est servie de son titre de sénatrice pour les défendre. Mobina peut écouter ces femmes en faisant preuve de beaucoup de compassion parce que, comme elle a elle-même été victime de discrimination, elle les comprend.

Je connais Mobina depuis 30 ans et j'admire le dévouement entier qu'elle apporte à chaque entreprise dans laquelle elle se lance.

Avant que je ne fonde en larmes, sur une note plus humoristique, la plupart des femmes rêvent d'avoir une pièce-penderie pour leurs chaussures. Eh bien, mes amis, je crois que Mobina a une pièce-penderie pour les bijoux, ce qui me rend très jalouse.

Chère amie, chère Mobina, tu vas beaucoup me manquer. J'espère que tu passeras une belle retraite aux côtés de ton époux, de tes enfants et de tes petits-enfants qui t'aiment. Tu auras toujours une place chez Gary et moi et dans nos cœurs. Je t'embrasse, mon amie. Bonne retraite.

L'honorable David M. Wells : Sénatrice Jaffer, si tout le monde dit à quel point vous êtes gentille, cela doit être vrai. Étant donné que c'est l'une des phrases qui figurent dans mes notes, je vais commencer par cela. Ce n'est pas tous les hommages qui incluent la phrase « Vous avez été si gentille », mais c'est le cas du vôtre.

Nous avons entendu que la sénatrice Jaffer a été nommée en 2001 par le premier ministre libéral le plus conservateur du Canada, Jean Chrétien. Elle est fière — et c'est un sujet dont nous avons plaisanté au fil des ans, moi en tant que fier conservateur et la sénatrice Jaffer en tant que fière libérale. Elle est heureuse de le dire ouvertement, même en ces temps troublés.

La sénatrice Jaffer était la vice-présidente du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets des comités lorsque j'en étais le président en 2014 ou 2015. Ensemble, nous avons réalisé deux choses importantes qui perdurent pour le Sénat. La première était la budgétisation à base zéro, qui nous a permis de ramener le budget du Sénat à zéro et ensuite de l'accroître jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau qu'il devrait avoir; il ne s'agissait pas seulement d'augmentations.

La deuxième était les travaux préliminaires sur la création du Comité permanent de l'audit et de la surveillance. La sénatrice Jaffer s'est trouvée au cœur de l'action juste après la publication du rapport du vérificateur général. Sénatrice Jaffer, je me souviens bien des occasions où nous parlions au téléphone le soir de ce qui s'était passé le jour même ou de ce qui se produirait le lendemain. Vous étiez toujours prête à veiller à ce que les changements exigés par le Sénat soient apportés. Ces changements perdurent.

Par ailleurs, je ne savais presque rien sur les musulmans ismaéliens. La sénatrice Jaffer m'a renseigné à ce sujet. Depuis, je me suis rendu compte qu'elle est l'une des principales porte-parole des musulmans ismaéliens au Canada. Des milliers, voire des millions, de personnes lui en sont reconnaissantes. Je vous en remercie.

En guise de conclusion, sénatrice Jaffer, vos contributions ont été précieuses, et, comme je l'ai dit, elles survivront évidemment à votre départ. Merci.

[Français]

L'honorable Amina Gerba : Comme la sénatrice Clement l'a dit plus tôt, nous avons tous pleuré lundi en lui disant au revoir. Je vais essayer de ne pas pleurer aussi.

Je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à ma sœur africaine, la sénatrice Mobina Jaffer. Elle est la première Africaine d'origine sud-asiatique — vous l'avez tous rappelé — et la première femme musulmane à avoir été nommée au Sénat du Canada.

Lorsque j'ai été nommée à cette auguste Chambre, je me suis précipitée pour lire sur les parcours des sénateurs. C'est ainsi que j'ai constaté que je n'étais pas la première Africaine d'origine à devenir sénatrice au Canada. Cependant, en parlant de la sénatrice Jaffer à des amis qui ne connaissent pas la diversité multiethnique et raciale du continent africain, plusieurs m'ont dit que la sénatrice Jaffer ne pouvait pas être considérée comme une Africaine, parce qu'elle n'était pas Noire, parce qu'elle était d'origine sud-asiatique.

Cela témoigne bien de la méconnaissance du continent africain, que plusieurs pensent être un continent habité seulement par des Noirs. Il m'a suffi de parler à la sénatrice Jaffer pour constater à quel point elle est fière de ses origines ougandaises et africaines. Chers collègues, on peut quitter l'Afrique, peu importe comment ni dans quelles conditions, mais l'Afrique ne nous quitte jamais. Arrivée au Canada comme réfugiée, l'honorable sénatrice Jaffer a consacré sa carrière à représenter et à défendre les intérêts de tous les Canadiens, en particulier ceux qui, comme elle, ont trouvé un nouveau foyer dans ce pays d'immigration qui nous a tous accueillis. Elle est arrivée au pays comme réfugiée, mais elle a tout fait, vous l'avez dit, et j'aurais pu répéter tout ce que vous avez dit.

Sénatrice depuis 23 ans, elle a su utiliser son histoire unique et sa voix puissante toujours chaleureuse pour inspirer et influencer les politiques qui ont façonné notre pays, pour que ce Canada que nous aimons tous devienne inclusif et diversifié. Merci.

La sénatrice Jaffer est une vraie maman africaine, qui incarne des valeurs de résilience, de sagesse, de compassion et de générosité. J'ai d'ailleurs porté ce sari que vous avez tous admiré pour lui montrer à quel point j'apprécie ses multiples cadeaux. Ma sœur Mobina, après autant d'années au service de ta communauté et des Canadiens, il est grand temps de profiter de ta retraite bien méritée auprès de Nuralla, de toute ta famille, tes petits-enfants et tes enfants qui sont présents ici. Nuralla, amour de sa vie, tu t'occuperas bien de Mobina au quotidien. Je sais que vous avez déjà prévu un long voyage en Afrique de l'Est, et je vous souhaite d'en profiter. Merci, Mobina.

• (1450)

[Traduction]

L'honorable Kim Pate : Honorables sénateurs, je suis convaincue que la sénatrice Jaffer, notre amie, collègue et corévolutionnaire, ne se souvient pas de notre première rencontre.

Au début des années 1990, l'honorable Bertha Wilson, la première femme nommée à la Cour suprême du Canada, présidait le Groupe de travail de l'Association du Barreau canadien sur l'égalité des genres. À cette époque, la sénatrice Jaffer pratiquait le droit. Elle a déjà raconté que, malgré ses décennies d'expérience à être

appelée à la barre et son titre d'éminente conseillère de la reine, les juges et les autres avocats la confondaient souvent avec une accusée ou une greffière. Les suppositions sexistes et racistes de ce genre disparaissent lentement, mais c'est grâce à vos nombreuses réalisations que les esprits évoluent.

Nous pouvons toujours compter sur vous, sénatrice Jaffer, pour dénoncer la discrimination dont vous et bien d'autres personnes avez été victimes et sensibiliser la population à ce sujet. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir toujours persisté, avec votre courage, vos talents, vos compétences et votre détermination, à ouvrir la voie à d'autres, comme un grand nombre de nos collègues l'ont exprimé.

Au cours des décennies qui ont précédé ma nomination, j'ai souvent comparu devant les comités du Sénat, en particulier le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles. À l'époque, comme aujourd'hui, et maintenant en tant que présidente, sénatrice Jaffer, vous avez toujours su gouverner d'une main de fer. Toutefois, cela ne ressemble pas à une main de fer parce qu'elle est toujours revêtue du gant de velours le plus doux, le plus luxueux et le plus chic. Vous présidez sur des sujets divers, souvent très difficiles, en faisant en sorte que chacun se sente à l'aise et écouté. Vos interventions sont claires, perspicaces, stimulantes et toujours empreintes d'autorité, mais également de gentillesse, de grâce et de compassion.

Lorsque je suis entrée à la Chambre haute en 2016, votre générosité et votre gentillesse, dont tant d'autres ont parlé, à mon égard ont été immédiates et appréciées. En plus de me présenter à de nombreuses personnes, Mobina, vous avez veillé à ce que je sois invitée à autant de réunions et d'événements qu'il m'était possible de caser chaque jour et chaque semaine, même les semaines où je ne siégeais pas. Puis vous m'avez dit : « Il est temps de ralentir, Kim. Vas-y doucement. Ne t'occupe pas de tant de choses ». C'était vrai, que nous rencontrions des dignitaires étrangers ou que nous rendions visite à des écoliers, ainsi que ce jour merveilleux où nous avons dansé sur la pelouse de la Colline pour la Journée rose.

Votre intérêt sincère et votre esprit de collaboration font de vous une collègue, une mentore et une amie formidable et très appréciée. Vous avez également participé activement et fréquemment à l'initiative Des sénateurs vont en prison, ce qui a beaucoup plu au personnel des services pénitenciers et aux prisonniers — et à moi également.

Sénatrice Jaffer, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux à l'aube du prochain chapitre de votre incroyable parcours. Nous vous souhaitons de ralentir et de relaxer, comme vous le méritez, et de faire tout ce qui vous rend heureuse, avec votre famille bien-aimée et votre immense cercle d'amis et d'admirateurs.

Je remercie votre famille pour le privilège et la responsabilité qu'elle a eus de partager la femme extraordinaire que vous êtes avec tous ces gens. Je tiens à vous remercier alors que vous vous entamez une nouvelle phase de votre vie. Je ne peux pas imaginer les aventures et les projets extraordinaires que vous entreprendrez, mais j'espère pouvoir encore vous accompagner de temps en temps, mon amie.

Merci.

L'honorable Leo Housakos (leader suppléant de l'opposition) : Honorables sénateurs, sénatrice Jaffer, lorsque les premiers ministres appellent des sénateurs dans cette auguste Chambre, ils ont parfois raison et parfois tort. Dans le cas de la sénatrice Jaffer, Jean Chrétien a trouvé le bon filon. Cela ne fait aucun doute dans mon esprit.

Dans ces hommages, nous avons passé en revue toutes les premières réalisations et les distinctions de la sénatrice Jaffer. L'une d'entre elles, qui n'a pas été mentionnée, mais qui doit l'être, c'est qu'elle fut choisie comme immigrante canadienne de l'année par le magazine *Canadian Immigrant*. Pourrait-il y avoir une candidate plus méritante? Cela indique également qu'elle est l'exemple même d'une grande Canadienne puisque, bien entendu, le Canada est une nation où nous sommes tous soit des immigrants, soit des enfants d'immigrants. La sénatrice Jaffer est un modèle qui montre que le travail acharné, les principes et la persévérance peuvent mener quelqu'un, depuis les débuts les plus modestes, à des réalisations étonnantes et à de grandes récompenses.

À mon arrivée au Sénat, des sénateurs m'ont influencé — toutes les figures de géant qui siègent déjà au Sénat —, et la sénatrice Jaffer était sans contredit de ce nombre. Elle était discrète, gentille, sincère et brillante. Peu importe son affiliation politique — elle a été tour à tour libérale, indépendante libérale, progressiste et non affiliée —, une chose a toujours distingué la sénatrice Jaffer : du début jusqu'à la fin de sa carrière sénatoriale, elle a toujours défendu ardemment les causes auxquelles elle croit. En fait, elle s'est battue pour ces causes, sans se soucier de la politique, de la position du leader de son parti ou des conflits entre les caucus. J'ai pu le constater personnellement.

Je l'ai également vue intervenir avec véhémence pour la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit, et ce, de manière inébranlable. Si j'ai embrassé quelques-unes de ces causes au fil des ans, sénatrice Jaffer, c'est parce que vous avez été pour moi une mentore et un modèle à cet égard.

Je dois dire ceci : chaque fois que je faisais de bonnes choses, la sénatrice Jaffer me prenait à part et me disait « sénateur Housakos, c'est très bien ». Cependant, chaque fois que je faisais des choses avec lesquelles elle n'était pas d'accord, elle me prenait à part et me sermonnait avec véhémence. Dans toutes les joutes oratoires que j'ai menées lors de débats sur des politiques publiques au Sénat, seule la sénatrice Jaffer parvenait à me donner invariablement l'impression, lorsque je tournais les talons après qu'elle m'ait fait des remontrances, qu'elle avait raison et que je devais m'améliorer. C'est une qualité particulière de la sénatrice Jaffer.

Sénatrice Clement, vous avez tout à fait raison. Le Sénat est implacable, tout comme la politique et la vie publique. J'ai vécu des moments difficiles ici, et la sénatrice Jaffer m'a pris à part — elle l'a fait à au moins deux reprises — et m'a fait profiter de sa sagesse avec gentillesse et sincérité. Sénatrice Jaffer, cela m'a marqué et m'a certainement donné la force de continuer. J'apprécierai toujours votre sagesse et votre gentillesse.

Dans quelques jours, vous quitterez cette enceinte en tant que sénatrice pour la dernière fois. Beaucoup de vos collègues auront du chagrin et déploreront votre départ. Je célébrerai, comme beaucoup d'autres — je célébrerai votre héritage, qui est si puissant et si fort qu'il se perpétuera bien longtemps après votre départ.

Je vous remercie. Que Dieu vous bénisse, ainsi que votre famille.

L'honorable Andrew Cardozo : Honorables sénateurs, je suis très heureux de participer aux hommages rendus à la sénatrice Mobina Jaffer cet après-midi. J'ai la chance de la connaître depuis

de nombreuses années — des décennies en fait —, car même si nous venons de régions différentes du pays, nous avons tous deux travaillé à faire avancer les questions d'immigration et de diversité longtemps avant notre arrivée au Sénat.

Dans cette enceinte, la sénatrice Jaffer a souvent parlé du rôle important des ismaéliens au Canada — sa communauté —, qui sont des disciples de Son Altesse l'Aga Khan. Dans cet esprit, je voudrais profiter de l'occasion pour souligner quelques caractéristiques de cette communauté dans le monde et au Canada.

Au niveau mondial, il s'agit d'une petite communauté qui se distingue par sa vision globale et par son leadership généreux et éthique dont la sénatrice Jaffer nous a souvent parlé.

L'ismaélisme est une branche de l'islam chiite, dirigée par le prince Karim Aga Khan, qui en est le 49^e chef. Le réseau de développement de l'Aga Khan, une agence de développement international réputée, œuvre à l'élimination de la pauvreté dans le monde, à la promotion du pluralisme et à l'avancement de la condition féminine. Il se concentre principalement sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes de toutes confessions dans des régions clés de l'Asie et de l'Afrique.

L'Aga Khan est citoyen d'honneur du Canada. Depuis longtemps, il visite notre pays et travaille avec des Canadiens. J'ai particulièrement apprécié l'un de ses célèbres commentaires sur la diversité du Canada : « Le monde a besoin d'autres pays comme le Canada. »

La sénatrice Jaffer a fidèlement parlé de Son Altesse chaque année en décembre à l'occasion de l'anniversaire de celui-ci et a souligné le travail important qu'il accomplit dans le monde entier. En effet, l'Aga Khan a collaboré avec des gouvernements canadiens pendant de nombreuses années. Il a notamment collaboré avec le premier ministre Pierre Elliott Trudeau pour faire venir des Asiatiques expulsés de l'Ouganda au début des années 1970, dont Mobina Jaffer et sa famille. Il a ouvert le Jamatkhana ismaélien de Burnaby avec le premier ministre Brian Mulroney en 1985. Il a travaillé sur le pluralisme avec le premier ministre Jean Chrétien en 2002. Surtout, le premier ministre Stephen Harper lui a accordé la citoyenneté honorifique en 2010. L'Aga Khan continue d'être une source de conseils sur les questions internationales et d'amitié pour le premier ministre Justin Trudeau. Bien sûr, il s'agit de dates historiques qui figurent également dans le calendrier de la sénatrice Jaffer.

• (1500)

Sur une note personnelle, Mobina, je vous remercie des conseils et des encouragements que vous m'avez prodigués au cours de l'année et demie qui s'est écoulée depuis ma nomination au Sénat. Sénatrice Jaffer, merci d'avoir servi le Canada et d'avoir souligné les grandes contributions des ismaéliens canadiens à ce pays.

L'honorable Mohamed-Iqbal Ravalia : Honorables sénateurs, comment qualifier notre très chère sénatrice Jaffer, une véritable sœur pour nous tous?

Majestueuse, énergique, déterminée et empathique.

Éloquente, précise et méticuleuse.

Partisane de l'importance d'allier la gentillesse et l'humanité pour fortifier l'âme.

Arborant un sourire éclatant et forte d'une concentration sans faille, elle illustre l'élégance de la parole et du contenu.

Animée d'une passion sans borne pour la défense des droits, elle donne dans cette vénérable enceinte un reflet fidèle de la jurisprudence canadienne. Elle habilite les oubliés et elle offre un clair sentiment de restitution.

Dotée d'une connaissance encyclopédique de tous les éléments, anciens ou contemporains, qui façonnent notre histoire, elle donne une subtile impression de saisir ce qui semble insaisissable et dissimulé derrière les murs de l'histoire.

Chère Mobina, vous avez certainement apporté une précieuse contribution au Sénat.

Vos interventions ont apporté un équilibre rafraîchissant aux discours parfois sombres tenus devant cette assemblée à laquelle nous avons tous appris à nous adapter.

Vos élans de joie triomphale laissent derrière vous un halo coloré qui influencera notre assemblée pendant des années.

Je suis fier de vous avoir appelée ma sœur et vous me manquerez. Vous avez joué un rôle de catalyseur et m'avez ouvert les yeux sur la profonde incidence de notre rôle de Chambre de second examen objectif qui devrait toujours être guidée par l'équité et la transparence.

J'admèrerai toujours votre sagesse et vos principes. Vous êtes un phare lumineux et un solide point d'ancrage pour la communauté ismaélienne si chère à votre cœur ainsi que pour Son Altesse, l'Aga Khan, à qui vous offrez un rayonnement mondial.

Mobina, chaque fois que vous avez pris position à l'égard d'une question importante, vous n'avez jamais tergiversé un seul instant.

Merci. Qu'Allah vous bénisse. *As-salam alaikum*.

L'honorable Rosemary Moodie : Honorables sénateurs, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui pour rendre hommage à une honorable sénatrice qui est aussi une amie précieuse, une sœur, un leader et un mentor, j'ai nommé Mobina Jaffer.

Sénatrice Jaffer, je vous félicite de votre brillante carrière, qui a été parsemée de nombreux moments forts, comme votre nomination à titre de conseillère de la reine, votre rôle de présidente du Comité des droits de la personne et du Comité des affaires juridiques et constitutionnelles, ainsi que votre rôle d'émissaire spéciale du Canada pour la paix au Soudan. Comme beaucoup d'autres intervenants l'ont mentionné, vous avez souvent été la première à accomplir des choses marquantes et fantastiques.

Vous avez façonné votre carrière avec persévérance et détermination malgré des obstacles considérables, notamment le fait d'avoir été expulsée de votre pays, l'Ouganda, sans oublier les problèmes de santé qui vous ont empêchée de travailler aussi librement que vous le souhaitiez, ainsi que les problèmes posés par le racisme et le sexisme présents au Sénat. Malgré ces difficultés et ces défis, vous êtes devenue la législatrice efficace, forte et bienveillante que nous connaissons aujourd'hui.

Ces difficultés ne vous ont jamais réduite au silence. Vous n'avez jamais vacillé. Vous avez su transformer votre douleur en détermination. Je suis heureuse que vous n'ayez jamais abandonné. Malgré ces difficultés, vous êtes restée fidèle à vous-même, à votre famille, à votre foi et à vos valeurs.

Vous êtes restée humble et aimable malgré votre vive intelligence, votre sens politique, votre vaste expérience et les liens étroits que vous avez entretenus. Peu de gens peuvent passer des décennies dans le domaine politique et maintenir leur intégrité comme vous l'avez fait.

Votre héritage est considérable, chère amie, non seulement en raison des travaux législatifs que vous avez dirigés, mais également en raison de l'incidence que vous avez eue sur les personnes que vous avez rencontrées. Voilà pourquoi nous vous aimons et ne vous oublierons jamais.

Je suis honorée d'avoir travaillé avec vous en ma qualité de présidente du Groupe canado-africain du Sénat. Au nom de notre groupe, je vous félicite et vous remercie. Nous sommes fiers d'avoir pu vous compter parmi nos membres fondateurs. Nous espérons faire honneur à votre héritage.

Merci, chère amie. Vous me manquerez terriblement. Bonne retraite!

L'honorable Pat Duncan : Honorables sénateurs, chaque jour, en entrant dans cette enceinte, je me rappelle le privilège que j'ai d'être au Sénat et de me réunir avec vous tous. Aujourd'hui, je suis particulièrement honorée de me joindre à mes collègues pour rendre hommage à notre chère amie la sénatrice Mobina Jaffer.

Les réalisations de la sénatrice Jaffer ont été soulignées par nombre d'entre vous. J'aimerais en souligner une seule : l'adoption de la Loi concernant les Guides du Canada.

Honorables sénateurs, j'ai choisi de mettre en lumière cette réalisation particulière de Mobina, non seulement parce que l'adoption de ce projet de loi a été l'un de ses premiers défis en tant que nouvelle coordinatrice du Groupe des sénateurs indépendants, mais aussi parce que les guides sont une organisation qui me tient à cœur et qui est également chère à de nombreux membres de cette enceinte : les sénatrices Deacon, Moncion et Sorensen — toutes des guides.

À l'époque où nous étions guides, une partie de notre loi disait : « La guide est une amie pour tous et une sœur pour toute autre guide. » C'est le cas de Mobina, comme en témoignent les hommages rendus dans cette enceinte. Mobina a été une sœur pour moi depuis le début. Souvent, lorsque nous souffrions du syndrome de l'imposteur, elle me soulignait, ainsi qu'à d'autres, en nous accueillant chaleureusement, que chaque voix dans cette auguste assemblée est importante. Elle soulignait l'importance de représenter nos régions et nos minorités, surtout lorsque cette région est une minorité, comme c'est parfois le cas.

Une guide doit être digne de confiance et d'une loyauté inébranlable. Lorsque nous étions guides, nous jurions fidélité à Dieu, à la reine et à notre pays. Notre honorable collègue est entièrement fidèle à elle-même, à ses convictions et au Canada. En tant que sénatrice, elle remplit fidèlement le mandat qu'on lui a confié de faire de son mieux pour offrir « [son] avis et [son] aide dans toutes les affaires importantes et ardues qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada ».

L'une des grandes responsabilités de la guide est de s'efforcer de lever le camp en laissant les lieux en meilleur état qu'à son arrivée. Sénatrice Jaffer, sachez que c'est exactement ce que vous avez fait. Vous avez laissé les lieux en meilleur état en laissant votre marque dans cette enceinte, et vous resterez toujours, pour le Canada et pour nous tous, une honorable sénatrice.

Sénatrice Jaffer, vous avez servi votre pays, les Canadiens, les Britanno-Colombiens, les musulmans, les immigrants et tout le monde dans cette enceinte avec dignité et honneur. Après nous avoir donné l'exemple avec bonté, sagesse et patience, vous quittez le Sénat en ayant véritablement fait de cette Chambre un endroit meilleur.

Tout en vous rendant hommage, nous devrions également remercier sincèrement tous les membres de votre famille, qui vous ont appuyée tout au long de votre parcours pour que vous puissiez être des nôtres. Sénatrice Jaffer, cette semaine, nous avons entendu des sénateurs citer des paroles de chansons, et je m'excuse pour la chanson accrocheuse que je m'apprête à citer. Comme c'est un jour où nous vous disons au revoir en vous offrant nos meilleurs vœux, cela me rappelle la dernière chanson que nous chantions autour du feu de camp lorsque nous étions guides :

[...] Je veux prendre mon temps,
 [...] M'attarder plus longuement,
 [...] Juste un peu plus longtemps avec vous.
 [...] En cette soirée formidable,
 [...] Il me semble incroyable
 [...] Que ce soit...

... notre dernière avec vous.

Soyez assurée que vous avez laissé les lieux en meilleur état en vous montrant loyale, honorable et digne de confiance. Vous nous manquez.

Je vous remercie du legs que vous laissez derrière vous. Merci, chère amie.

• (1510)

L'honorable Mary Coyle : Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui, sur le territoire de la nation algonquine anishinaabe, pour me joindre au concert d'éloges au Sénat qui exprime notre admiration, notre respect et notre affection pour notre collègue adorée et remarquablement distinguée, l'honorable Mobina Jaffer.

En août 1972, le dictateur brutal de l'Ouganda, Idi Amin, a expulsé des dizaines de milliers de personnes d'origine sud-asiatique, dont Mobina Jaffer, sa famille et de nombreux membres de sa communauté musulmane ismaélienne. En réaction à la crise, l'Aga Khan a demandé son aide à son ami et condisciple de Harvard, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau. C'est que l'Ouganda a perdu, le Canada l'a gagné, puisque la sénatrice Jaffer et quelque 6 000 autres musulmans ismaéliens ont immigré au Canada. Elle n'a jamais oublié l'Afrique.

Nommée au Sénat du Canada en 2001, Mobina a été la première représentante de plusieurs groupes au Sénat : première sénatrice musulmane, première sénatrice née en Afrique, première sénatrice d'ascendance sud-asiatique. Elle est fière d'être Canadienne et loyale envers son pays. Cette fierté s'exprime nettement dans son engagement envers le bilinguisme et dans son propre attachement à l'apprentissage et à la pratique du français, en particulier dans cette enceinte. Cet attachement est ancré dans le respect qu'elle porte à ses compatriotes.

[Français]

— et pour nos collègues francophones en particulier.

[La sénatrice Duncan]

[Traduction]

Elle est une défenseuse des langues maternelles, en particulier la sienne, le kutchi.

La sénatrice Jaffer est une fière ismaélienne qui répond à merveille aux exigences de sa religion en ce qui a trait à la poursuite des connaissances et au respect des traditions de tolérance en œuvrant activement à l'édification de sociétés plurielles harmonieuses. Elle est une défenseuse de la justice, une avocate et la présidente du Comité sénatorial de la justice. Elle a été envoyée spéciale du Canada pour la paix au Soudan et présidente du Comité canadien des femmes, de la paix et de la sécurité. La sénatrice Jaffer a toujours travaillé sans relâche à défendre les droits et la justice pour les enfants, la place des femmes dans la société et tous ceux dans le monde qui sont victimes de discrimination.

Notre ami mutuel l'honorable Roméo Dallaire m'avait encouragée à faire de la sénatrice Jaffer un modèle et une alliée. Ex-collègue de la sénatrice au sein de l'équipe consultative spéciale sur le Darfour, le général Dallaire m'a envoyé les quelques mots qui suivent pour toi, Mobina :

Son engagement envers les droits de la personne et l'égalité des femmes, son courage, l'éloquence de ses interventions, ainsi que son éthique de travail complète ne sont que les aspects superficiels de l'engagement de cette magnifique grande dame pour son pays d'adoption. Bravo, sénatrice Jaffer, de la part d'un collègue qui se sent bien humble devant vous.

Chers collègues, alors que nous disons au revoir à cette magnifique grande dame qui a toujours le regard qui étincelle, qui est brillante et qui a bon cœur, joignons-nous à tous les Canadiens pour dire : « *Shukar*, sénatrice Jaffer. »

[Français]

Merci, Mobina.

[Traduction]

Vous nous manquez beaucoup. Vous êtes tellement aimée.

L'honorable Yuen Pau Woo : Honorables sénateurs, la sénatrice Mobina Jaffer, en véritable tisserande, a créé au fil des ans un manteau aux milles et une couleurs. En écoutant tous les hommages qui lui sont rendus aujourd'hui, nous avons entraperçu la trame de l'histoire remarquable de notre honorable collègue, surtout dans le cadre de ses fonctions au Sénat du Canada. Cependant, ces hommages ne nous ont permis d'entrevoir qu'une infime portion de la vie de la sénatrice Jaffer et des nombreuses facettes de sa personnalité. Nous savons déjà qu'elle fait preuve d'une élégance et d'un goût impeccable non seulement dans ses choix vestimentaires, mais aussi dans la vie en général.

Si je pense à ses valeurs et à ses réalisations, qui sont, si je puis me permettre, de véritables bijoux, nous voyons que celles-ci parent la trame de sa vie de façon plus impressionnante encore. Permettez-moi de suivre un fil de cette trame.

Il s'agit de son engagement à l'égard des droits fondamentaux dans le contexte de la sécurité nationale et des mesures de lutte contre le terrorisme. Pour ceux qui ne le savent pas, la sénatrice Jaffer a été nommée au Sénat quelques jours après les attentats du 11 septembre. Ce fut une période sombre et anxiogène pour tous les Canadiens, qui a été particulièrement difficile pour les musulmans. Ces derniers étaient pointés du doigt et surveillés de près en raison des inquiétudes liées au terrorisme. En ce qui concerne la lutte

contre le terrorisme et le projet de loi qui a été déposé — le projet de loi C-51 à l'époque —, la sénatrice Mobina Jaffer avait déclaré ceci aux médias : « Ce projet de loi n'assurera pas notre sécurité, ce n'est qu'un exercice de rhétorique qui nous divisera. »

Elle avait ajouté : « Je veux que nous travaillions ensemble, que nous nous protégeions les uns les autres ».

Compte tenu des discussions actuelles sur la sécurité nationale, les craintes d'ingérence, et j'en passe, nous ferions bien de suivre le rappel de la sénatrice Jaffer.

Chers collègues, il est rare qu'une lieutenant-gouverneure soit présente ici même au Sénat pour reconnaître une collègue qui nous quitte et lui rendre hommage. Je suis très honoré de pouvoir, en son nom, dire quelques mots à la sénatrice Jaffer.

Voici une citation de Son Honneur Janet Austin :

Expulsée d'Ouganda en 1972 par le dictateur Idi Amin, elle a trouvé refuge au Canada et a mené une vie au cours de laquelle elle a accompli de grandes choses au service à la population, guidée par les principes de sa foi musulmane ismaélienne.

Tout au long de sa vie, elle a défendu avec conviction le pluralisme, les droits de la personne, la paix internationale et la prévention de la violence à l'encontre des femmes et des enfants.

Merci, sénatrice Jaffer, pour tout ce que vous avez fait pour favoriser la compréhension entre les différentes cultures.

Merci.

[Français]

L'honorable René Cormier : Chers collègues, la sénatrice Jaffer parle six langues avec sa voix, mais elle en parle des milliers avec son cœur.

Ardente défenseuse des droits de la personne, particulièrement des droits des femmes, la sénatrice Jaffer a également montré un engagement indéfectible dans la défense des droits linguistiques tout au long de son parcours remarquable au Sénat.

Chère Mobina, vous avez notamment fait preuve d'un soutien inestimable lors de l'étude sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles au Comité sénatorial permanent des langues officielles, alors que vous étiez membre du comité directeur. Vous avez aussi fait des plaidoyers percutants concernant la nécessité de renforcer l'accès à l'immersion dans votre province, la Colombie-Britannique. Dans une déclaration datant du 5 octobre 2017 vous affirmiez ce qui suit, et je cite :

[...] la crise de l'éducation en français et de l'immersion française dans ma province est sévère. Les jeunes, les immigrants et tous les Franco-Colombiens ont droit à une garantie quant à la possibilité de s'exprimer dans la langue de leur choix. Ce n'est pas seulement un enjeu d'éducation, c'est d'abord une question d'identité canadienne.

Madame la sénatrice Jaffer, nous comprenons pourquoi la communauté francophone de la Colombie-Britannique a toujours apprécié et reconnu votre travail, comme en fait foi ce message

reçu hier de la part de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB), qui m'a prié de le partager avec vous dans cette Chambre. J'en cite un extrait :

[...] la sénatrice Jaffer a toujours été un appui déterminé pour notre communauté et nous nous rappelons avec émotion son enthousiasme pour la promotion de la Francophonie, loin d'Ottawa, sur les rives du Pacifique. Au nom de la communauté francophone, la présidente actuelle de la FFCB, Mme Marie-Nicole Dubois, lui est reconnaissante pour toutes ses années d'implication pour la pérennisation du fait français.

L'ancienne présidente de la FFCB, Mme Padminée Chundensing, qui a eu le plaisir et le privilège d'œuvrer avec la sénatrice Jaffer pendant de longues années, tenait aussi à la remercier de son soutien et de ses interventions dans des dossiers comme l'immersion francophone, la bonification du Plan d'action pour les langues officielles et les centres d'emploi.

Très chère Mobina, tout au long de votre carrière, vous vous êtes également battue pour les droits des immigrants et des jeunes. Votre grande capacité d'écoute, votre esprit collaboratif et votre sens de la diplomatie font de vous un exemple pour nous tous.

Vous avez ce talent exceptionnel d'affirmer haut et fort vos points de vue, tout en gardant un large sourire et en faisant preuve d'une gentillesse et d'une élégance admirables.

Très chère Mobina, je conclurai en reprenant un extrait d'une déclaration que vous avez livrée dans cette Chambre en mars 2017 à l'occasion de la tenue du Parlement jeunesse francophone de la Colombie-Britannique. Vous affirmiez alors ceci, et je vous cite :

[...] je voudrais rappeler l'importance que nous devons accorder à l'opinion et aux différentes idées formulées par nos jeunes. Il est de notre devoir, en tant que sénateurs, de les écouter, de les encourager à s'impliquer et de leur rappeler que, peu importe leur genre, leur orientation sexuelle, leur religion ou leur âge, ils ont un rôle à jouer dans notre société; celle d'aujourd'hui, mais aussi celle de demain.

Nous prenons bonne note de votre message que nous faisons nôtre, madame la sénatrice. Nous vous souhaitons la santé, la joie et une multitude de moments heureux auprès des vôtres, à la hauteur de la générosité de votre cœur. Merci.

L'honorable Julie Miville-Dechéne : Honorables sénateurs, tant de choses ont été dites. Je tiens à mon tour à rendre hommage à l'honorable sénatrice Mobina Jaffer, féministe, passionnée et bienveillante.

• (1520)

Nous nous sommes connues il y a cinq ans et demi dans des circonstances difficiles. La sénatrice Jaffer était la marraine du projet de loi C-48, portant sur l'interdiction de pétroliers tout le long de la côte nord de la Colombie-Britannique, un travail qu'elle a dû interrompre abruptement pour des raisons médicales. Je n'avais pas d'expérience au Sénat et j'étais vice-présidente du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, où ce projet de loi controversé était étudié. On m'avait demandé de tenir la marraine informée, donc j'appelais régulièrement Mobina. Si je sentais qu'elle avait assez d'énergie, je lui parlais de l'atmosphère au comité, des conflits, des motions et de mes erreurs. Malgré ses épreuves, la sénatrice Jaffer me prodiguait des conseils et me disait surtout de ne pas trop m'en faire, car après tout, ce

n'était que de la politique. Mobina restait toujours digne. Je la connaissais bien peu, mais son parcours et sa résilience m'ont vite conquise.

Plus tard, nous nous sommes retrouvées au comité dont elle était présidente, le célèbre Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, alors que je défendais mon projet de loi contre l'exposition des enfants à la pornographie en ligne. La sénatrice Jaffer était une présidente bienveillante, mais elle m'a remise à ma place à quelques reprises, notamment quand je me suis emportée contre un témoin. Mobina Jaffer a toujours cru que les projets de loi d'intérêt public du Sénat étaient des initiatives légitimes et elle a traité le mien avec sérieux. Le comité, formé de plusieurs juristes — peut être un peu trop —, était divisé. Cela n'a pas dû être facile pour elle en coulisse d'organiser cette étude en pleine pandémie et de s'assurer que les arguments pour et contre soient entendus équitablement.

En marge de tout cela, la sénatrice Jaffer a souvent eu des mots d'encouragement à mon endroit. Je me rappelle avoir songé, à un certain moment, à abandonner la bataille avant même l'étude article par article, étant donné le déluge de critiques. Elle m'a encouragée à aller jusqu'au bout, même si la possibilité d'échec était bien présente, parce que, disait-elle, il fallait protéger les enfants de ces préjugés en ligne et trouver la bonne façon de le faire. C'était à moi de trouver la façon de le faire. L'abandon n'était pas une option pour elle.

Bref, Mobina, je tiens en terminant à vous exprimer toute l'admiration et la tendresse que j'ai pour vous, chère collègue et presque voisine au Sénat, vous qui, par votre résilience, m'avez donné une leçon de vie. Bon vent, mon amie.

[Traduction]

L'honorable David M. Arnot : Honorables sénateurs, je me joins à vous pour saluer la carrière remarquable et la contribution durable de notre amie Mobina Jaffer. J'ai rencontré Mobina il y a 33 ans, en 1991, quand le juge Douglas Campbell, directeur du Western Judicial Education Centre, l'a invitée à venir en Saskatchewan pour rencontrer des partenaires qui concevaient un programme de formation judiciaire de trois jours sur la discrimination raciale, la discrimination sexuelle et les questions autochtones.

Lors de la conférence, Mobina a fait un discours tout à fait novateur. Nous avons aidé les juges à comprendre le contexte social dans lequel s'inscrivaient leurs décisions. Les juges peuvent errer quand ils ne comprennent pas le contexte social. Mobina a clairement présenté le concept d'intersectionnalité et la façon dont il peut avoir un effet cumulatif négatif sur les personnes racisées et marginalisées, en maintenant une iniquité perpétuelle.

L'histoire de Mobina est gravée dans ma mémoire. Elle a expliqué qu'elle avait travaillé pendant de nombreuses années contre la discrimination fondée sur le sexe et qu'après avoir fait d'énormes progrès, elle s'est retrouvée en tête de peloton avec d'autres femmes. C'est alors qu'elle a appris qu'elle devait commencer une autre bataille parce qu'elle était une femme de couleur.

Les leçons qu'elle a tirées de ces expériences ont été utiles et ont contribué directement à un nouveau modèle de formation judiciaire au Canada. Notre collègue, la sénatrice Jaffer, est une force d'action et de changement. Elle a toujours fait entendre haut et fort la voix

des personnes marginalisées et vulnérables, y compris celle des minorités religieuses et des réfugiés. Voici ce que la sénatrice Jaffer a déclaré à propos de sa propre expérience :

Il y a très peu d'endroits dans le monde où un réfugié peut devenir sénateur — le Canada est le seul endroit que je connais où cela peut se produire [assurément] : cela m'est arrivé à moi.

Elle incarne la contribution des réfugiés qui défendent et renforcent les valeurs canadiennes que sont l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances.

En effet, l'Aga Khan a fait remarquer que le Canada est la société pluraliste la plus réussie au monde. Mobina Jaffer est l'incarnation positive de cette observation.

Alors qu'elle prend sa retraite du Sénat, je réfléchis à la manière dont elle a enrichi le tissu même de la société canadienne. Mobina a eu une influence profonde sur la formation des juges et sur moi en tant que sénateur dès le premier jour.

Mobina, merci pour vos services extraordinaires, vos efforts passionnés pour défendre les causes qui vous sont chères et votre engagement inébranlable envers la justice. Félicitations, Mobina, pour votre illustre carrière.

Des voix : Bravo!

L'honorable Marilou McPhedran : Honorables sénateurs, très honorable sénatrice Jaffer, remontons dans le temps ensemble, il y a 20 ans. Imaginons que vous êtes une chercheuse à l'Université York et vous avez obtenu une petite subvention pour travailler avec des femmes afghanes qui ont fui les talibans pour bâtir une vie au Canada. Avec elles, vous organisez un atelier de développement du leadership. Ces femmes afghanes, bientôt canadiennes, vous demandent d'inviter des femmes parlementaires pour discuter des façons d'être des leaders au Canada. Vous envoyez donc une invitation à une longue liste de députées et de sénatrices. Deux députées et une sénatrice acceptent. La parlementaire de la Chambre rouge qui a accepté est la sénatrice Jaffer.

Lorsque je lui ai présenté les plages horaires possibles pour une présentation d'une heure, elle m'a demandé : « Quelle est la durée du programme? Combien de temps dure l'atelier? » Lorsqu'elle a appris que des femmes et des filles afghanes de différentes générations se rencontraient pendant deux jours entiers à l'université, puis se rendaient à Ottawa pour participer à une journée de réunions parlementaires, elle m'a répondu sans tarder : « Je serai là. » Lorsque j'ai cherché à confirmer sa présence pour une heure entière, elle a dit : « Je serai là : j'y serai pour toute la durée de l'événement — c'est trop important. »

En plus de rester avec nous pendant les deux jours de l'atelier, la sénatrice Jaffer a elle aussi pris le train de Toronto à Ottawa. Pendant le parcours, nous avons continué les activités de développement. Elle m'a prise à part pour me dire ce qui devait se passer à notre arrivée à Ottawa ce soir-là.

Ainsi, ce soir-là, à l'hôtel d'Ottawa, alors que nous étions tous réunis pour préparer notre programme parlementaire, nous avons suivi le conseil de Mobina. Les femmes non afghanes se sont mises en retrait, et les femmes afghanes se sont mises en avant pour bien montrer que les voix des leaders le lendemain sur la Colline du Parlement seraient celles des femmes afghanes.

Je suis tellement reconnaissante pour les sept années que j'ai passées dans cette enceinte avec vous, Mobina, ainsi que pour votre sagesse, votre générosité, votre courage et vos innombrables gentillesse à mon égard et à l'égard de tant d'autres. Chère Mobina, merci, *meegwetch, asante*.

Des voix : Bravo!

VISITEURS À LA TRIBUNE

Son Honneur la Présidente : Honorables sénateurs, je vous signale la présence à la tribune de plusieurs invités de la sénatrice Jaffer, y compris M. Nuralla Jeraj, le mari de la sénatrice Jaffer, et des membres de sa famille immédiate, l'honorable Salma Lakhani, lieutenant-gouverneure de l'Alberta, Son Excellence Sanjay Kumar Verma, haut-commissaire de l'Inde au Canada, Son Excellence Ruth Acheng, haute-commissaire de l'Ouganda au Canada, Shala Chandani, présidente du conseil ismaélien de la Colombie-Britannique, Amir Mirshahi, président du conseil ismaélien du nord-est ontarien, et d'autres leaders de la communauté musulmane ismaélienne, ainsi que Yasmin Ratansi, ancienne députée, Taleeb Noormohamed, député, et Chandra Arya, député.

Au nom de tous les honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada.

Des voix : Bravo!

• (1530)

L'HONORABLE MOBINA S. B. JAFFER

REMERCIEMENTS

L'honorable Mobina S. B. Jaffer : Honorables sénateurs, je suis époustoufflée. J'ai du mal à croire que deux lieutenant-gouverneures — celle de l'Alberta et celle de ma province, la Colombie-Britannique — soient ici, ainsi que tous les autres invités. Je suis choyée. Si je puis me permettre, je tiens à remercier à nouveau chacun d'entre eux.

Honorables sénateurs, j'aimerais reconnaître que nous nous trouvons actuellement sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinaabe.

Vous savez que je prends la parole aujourd'hui sous le coup de l'émotion. Il y a 23 ans, en 2001, j'ai eu l'honneur d'être nommée au Sénat du Canada. Cette enceinte a été plus qu'un simple lieu de travail; elle a été un foyer où j'ai grandi et appris et où j'ai eu l'honneur et le privilège de représenter les gens de la Colombie-Britannique et du Canada.

[Français]

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement la Présidente du Sénat. Madame la Présidente, votre soutien indéfectible et vos précieux conseils ont été déterminants dans mon parcours au Sénat. Je garderai toujours d'excellents souvenirs de mon travail à vos côtés, en particulier au sein du Comité des langues officielles, où j'ai pu constater directement votre dévouement à l'égard de la préservation et de la promotion de la diversité linguistique au Canada.

[Traduction]

Je remercie les leaders du Groupe des sénateurs indépendants, à savoir les sénateurs Saint-Germain, Clement, Petitclerc et Arnot, ainsi que les anciens leaders, les sénateurs Woo et Dean.

[Français]

Mesdames les sénatrices Saint-Germain et Clement, en plus d'être des dirigeantes exceptionnelles, vous êtes aussi de grandes amies. Je n'ai tout simplement pas assez de mots pour parler de vous deux. Grâce à vous, mes dernières années au Sénat ont été exceptionnelles. Je ne saurais trop vous remercier.

[Traduction]

Au fil des ans, l'huissier du bâton noir, Greg Peters, et le porteur de la masse, Chasse Helbin, ont fait des pieds et des mains pour m'aider à relever les défis auxquels j'ai été confrontée récemment. Nous savons tous qu'ils en font plus pour nous que nécessaire. Je vous remercie tous les deux pour les services que vous fournissez au Sénat du Canada.

Des voix : Bravo!

La sénatrice Jaffer : Honorables sénateurs, comme certains l'ont mentionné, j'ai pris la parole au Sénat à maintes reprises pour souligner le travail extraordinaire que Son Altesse le prince Karim Aga Khan et ses institutions accomplissent à l'échelle mondiale, ainsi que le rôle important qu'il a joué dans ma vie. Tous mes principes et tout ce que j'ai accompli, je le dois aux conseils et aux sacrifices de Son Altesse l'Aga Khan.

J'ai reçu une éducation de calibre mondial à Kampala, en Ouganda, au Centre d'apprentissage préscolaire Aga Khan, à l'École primaire Aga Khan et à l'École secondaire Aga Khan. En plus de m'offrir une éducation, l'Aga Khan m'a également enseigné de nombreuses leçons de vie, autant de principes qui guident ma vie personnelle et professionnelle. Son Altesse l'Aga Khan nous a appris que le véritable succès ne réside pas dans le gain personnel, mais dans l'amélioration du sort des collectivités et du monde. C'est ce message de compassion, d'unité et de civisme que je porte aujourd'hui et tous les jours.

Honorables sénateurs, je tiens également à exprimer ma sincère gratitude à l'ancien premier ministre Jean Chrétien pour m'avoir nommée au Sénat, et à Mme Aline Chrétien, son épouse, pour avoir toujours été de mon côté. Quand je suis arrivée au Sénat, j'allais souvent dîner ou prendre le thé avec elle, et elle me manque beaucoup. Dès que j'ai adhéré au Parti libéral, madame et monsieur Chrétien m'ont apporté leur soutien indéfectible.

J'ai été nommée au Sénat seulement une semaine après le 9 septembre 2001. Je reconnais volontiers que les semaines et les mois qui ont suivi les événements du 9 septembre ont été incroyablement difficiles pour les musulmans du Canada. M. Chrétien nous a toujours rappelé, à moi et à tous les Canadiens musulmans, que nous n'étions pas responsables des gestes posés par quelques adeptes de notre religion. M. Chrétien et bon nombre d'honorables collègues, dont l'ancien sénateur Ross Fitzpatrick et l'ancienne leader du gouvernement au Sénat Sharon Carstairs, se sont donné beaucoup de mal pour bien m'accueillir au Sénat, car ils savaient que je commençais mon travail de sénatrice à un moment très difficile de l'histoire du Canada. Je leur en suis extrêmement reconnaissante.

Honorables sénateurs, mon père me rappelait souvent que notre famille englobait des identités multiples. Nous étions très fiers d'être Africains. Nous étions d'origine sud-asiatique. Nous étions des musulmans ismaéliens. Et maintenant, nous sommes très fiers d'être Africains, nous sommes très fiers de nos origines sud-asiatiques, nous sommes de fiers musulmans ismaéliens, et nous sommes de fiers Canadiens.

Des voix : Bravo!

La sénatrice Jaffer : Il m'a appris que chacune de nos identités est une bénédiction, et que nous devons l'assumer avec honneur et responsabilité.

C'est pourquoi je suis profondément touchée par la présence aujourd'hui de la haute-commissaire de l'Ouganda, Ruth Acheng, et du haut-commissaire de l'Inde, Sanjay Kumar Verma, dont les prédécesseurs ont également honoré notre assemblée de leur présence lorsque j'ai été assermentée au Sénat en 2001. Vous ne représentez pas seulement ici vos fonctions, mais aussi toutes les choses auxquelles je crois.

Le jour de mon assermentation, j'ai été profondément touchée par la présence de vos prédécesseurs. Aujourd'hui, 23 ans plus tard, je suis à nouveau très touchée que vous ayez accepté mon invitation. Chacun des pays que vous représentez occupe une place particulière dans mon cœur, et votre présence ici aujourd'hui signifie beaucoup pour moi.

M. Mahmoud Eboo, représentant de la délégation de l'Imamat ismaélien, ne pouvait pas être des nôtres aujourd'hui, mais je suis très heureuse que son épouse, Karima Eboo, le soit.

Je voudrais également remercier la présidente du Conseil ismaélien de la Colombie-Britannique, Shala Chandani, et son mari, Karim, de leur présence. Lorsque j'ai téléphoné à Shala pour lui dire : « Il faudrait que vous fassiez le trajet de Vancouver à Ottawa, et je sais que vous êtes très occupée », elle m'a répondu : « Je serai là. » Shala, je vous en suis vraiment reconnaissante. Merci.

• (1540)

Je remercie également le président du Conseil ismaélien du nord-est de l'Ontario, Amir Mirshahi, ainsi que Salim Fakriani et Fiaz Basaria, qui est responsable des relations extérieures, d'être présents aujourd'hui.

Je tiens également à remercier personnellement mon mentor, à qui je serai toujours redevable, l'honorable Thomas Anthony Dohm. Me Dohm a vraiment changé la vie de nombreuses personnes. Il a assumé bien des rôles essentiels, et il a eu une grande importance dans ma vie. Il a été mon patron, mon mentor, mon associé en exercice du droit et une figure paternelle qui m'a aidée à me dépasser et à réaliser mes rêves au Canada.

Même si j'étais une avocate formée à Londres, je n'ai pu rejoindre le cabinet de Me Dohm qu'à titre de secrétaire subalterne, car le barreau ne voulait pas traiter mon dossier. On refusait même de le regarder. C'est grâce à l'intervention de Me Dohm auprès du barreau que je suis devenue avocate et que j'ai été la première femme d'origine sud-asiatique à exercer le droit au Canada.

Honorables sénateurs, le fait d'être séparée de ma famille très unie a été l'un des aspects les plus difficiles de mon parcours de sénatrice. Cependant, j'ai eu la chance inouïe de trouver une famille élargie ici, à Ottawa, parmi mes collègues et le personnel dévoué qui travaille sans relâche pour nous soutenir.

À tous les membres du personnel du Sénat, je veux que vous sachiez que je vous considère comme ma famille à Ottawa. Vous avez été ma source de réconfort, de rire et de soutien indéfectible pendant les longues périodes où j'étais loin de mes proches. Grâce à votre amitié, la distance entre Ottawa et la Colombie-Britannique m'a semblé un peu plus courte. Je vous en serai éternellement reconnaissante.

S'il m'est impossible de remercier chacun d'entre vous individuellement, je tiens à vous raconter quelques histoires qui resteront gravées dans ma mémoire longtemps après mon départ du Sénat.

Je ne pourrai jamais assez remercier le Service de protection parlementaire, qui était autrefois le Service de sécurité du Sénat. Ses membres ont toujours veillé sur tous les sénateurs, et je suis toujours émue par la façon dont ils m'ont soutenue personnellement en tant que sénatrice.

Le sergent Denis McNicoll a demandé expressément de diriger le défilé aujourd'hui. Denis a également emmené avec lui quatre membres de sa famille pour se joindre à moi en cette occasion.

De nombreux membres du Service de sécurité du Sénat et du Service de protection parlementaire ont été extrêmement gentils avec moi au fil des ans.

Des voix : Bravo!

La sénatrice Jaffer : Je n'ai pas assez de temps aujourd'hui pour mentionner chacun d'entre eux individuellement, mais j'aimerais pouvoir m'attarder sur la gentillesse dont ils ont fait preuve à mon égard. Ils ont enrichi la période que j'ai passée au Sénat.

Je tiens à remercier Julie Lacroix, la directrice de la sécurité institutionnelle, d'assurer la sécurité de toutes les personnes qui travaillent ici. Madame Lacroix, j'ai présenté de nombreuses demandes, et vous et votre équipe n'avez jamais manqué de les satisfaire.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à la Direction des services d'information, notre remarquable service d'informatique, et en particulier à son directeur, David Vatcher. Face aux défis sans précédent de la pandémie, votre équipe a travaillé sans relâche pour que nous soyons connectés et pour que nous puissions continuer à servir efficacement les Canadiens.

Aux membres du personnel de la Direction des communications, de la télédiffusion et des publications, dirigée par Mélisa Leclerc : vous avez transmis avec brio aux Canadiens l'essence et le déroulement du travail du Sénat. Merci.

Je tiens également à remercier les interprètes exceptionnels du Sénat, qui travaillent sans relâche pour jeter un pont entre les groupes linguistiques. La détermination avec laquelle vous veillez à ce que nous puissions communiquer efficacement dans les deux langues officielles, souvent tard dans la nuit et dans des circonstances difficiles, est vraiment remarquable.

Honorables sénateurs, je suis sûre que les pages du Sénat m'ont surnommée en privé « la sénatrice à l'eau chaude », parce que je bois beaucoup d'eau chaude. En plus d'aller me chercher de l'eau chaude, les pages m'ont apporté leur aide de multiples façons. Je veux qu'ils sachent que je les ai toujours appréciés à leur juste valeur, et je leur souhaite bonne chance dans leurs études et dans leurs projets futurs.

Des voix : Bravo!

La sénatrice Jaffer : Je tiens également à remercier le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre pour toutes les demandes que j'ai constamment adressées à Till Heyde, Adam Thompson et Shaïla Anwar.

Shaïla, lorsque vous avez été nommée, ma petite-fille chantait : « Shaïla est devenue greffière! Shaïla est devenue greffière », car c'est devenu mon mantra. Vous nous avez fait honneur à tous. Cette nomination n'a rien à voir avec le fait que vous êtes issue d'une communauté ethnique, mais plutôt avec le fait que depuis votre arrivée au Sénat, vous avez travaillé extrêmement dur. Vous avez travaillé de très longues heures pendant longtemps. Si vous êtes devenue greffière au Sénat, c'est grâce à votre dévouement et à votre travail assidu. Vous faites la fierté de nos communautés.

Des voix : Bravo!

La sénatrice Jaffer : Je voudrais maintenant vous raconter une histoire touchante. Après mon retour de maladie, Maria Hernandez, du Sénat, m'a offert une belle carte signée par les préposés aux salles de comité, les commis au courrier et les commis aux postes.

Votre Honneur, je sais que je ne suis pas censée montrer des accessoires, mais j'implore brièvement votre indulgence. Je veux vous montrer la grande carte qu'ils m'ont donnée. Pouvez-vous imaginer? C'est la plus grande carte que j'ai jamais vue, et tous les membres de chacun des services l'ont signée. J'aimerais que vous puissiez voir ce qu'ils ont écrit lorsque j'ai été très malade. Les jours où ça va mal, je relis ces mots, et ils me font très chaud au cœur.

Merci, Votre Honneur, de votre indulgence.

Je tiens également à remercier le personnel d'entretien de l'édifice Victoria, notamment Suzanne Gagnon-Gingras, Lynn Lavergne, Fleury Indoumou, Eric Morin-Duchesne, Wendy Dulorier, Maxène Jeanty et Lisa Darlston. Je vous remercie de votre engagement à garder mon lieu de travail impeccable.

Bernide Basquin et Judith Frederick, merci de m'apporter mon courrier tôt le matin, toujours avec le sourire, pour égayer ma journée.

Sénateurs, je sais que vous conviendrez avec moi que nos chauffeurs d'autobus, qui ont parfois dû me porter jusqu'à l'intérieur de l'autobus du Sénat, font toujours des pieds et des mains pour nous aider. Ils restent tard, sans savoir combien d'heures ils travailleront, et malgré cela, ils nous accueillent toujours avec le sourire.

Des voix : Bravo!

La sénatrice Jaffer : Pendant mon passage au Sénat, j'ai siégé au sein de différents comités. Je veux remercier tous les greffiers et le personnel des comités avec qui j'ai travaillé.

Il est important de reconnaître ceux qui travaillent dur et qui peuvent travailler en équipe. La personne qui incarne le mieux ces valeurs est la greffière du Sénat, Shaïla Anwar.

• (1550)

Je veux remercier le greffier adjoint, Till Heyde. Till fait tout ce qu'il faut pour que les travaux du Sénat se déroulent sans accroc. Il répond toujours à mes demandes, comme à celles de vous tous, j'en suis certaine. Je ne pense pas que tu accordes des traitements de faveur, Till. De la tâche la plus petite à la plus imposante, Till Heyde s'occupe de tout.

Je veux également remercier le personnel qui travaillait pour le Comité des droits de la personne à l'époque où j'en étais la présidente : Adam Thompson et Dan Charbonneau. De plus, je veux remercier le personnel qui m'a soutenue en tant que présidente du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, Mark Palmer et Vincent Labrosse.

[Français]

Je tiens à remercier mes professeures de français, qui, au fil des ans, ont fait preuve de beaucoup de patience et de diligence pour m'aider à améliorer mes compétences dans cette langue, compétences que j'espère continuer de développer bien après mon départ du Sénat : Géraldine Lavoie, Evelyn Mudahemuka, Suzanne Bouchard et Agathe Rhéaume. Merci d'être ici aujourd'hui et merci beaucoup pour tout ce que vous avez fait pour moi au fil des ans.

J'avais pour objectif de devenir bilingue. Vous avez toutes eu à cœur de m'aider à atteindre cet objectif, et je vous en serai éternellement reconnaissante. Je vous remercie.

Honorables sénateurs, j'ai toujours pensé que la langue avait le pouvoir d'unir des communautés entières et que s'adresser à quelqu'un dans sa langue maternelle était le signe ultime du respect et de la compréhension. En tant que sénatrice d'origine africaine et d'ascendance indienne, je parle plusieurs langues, mais pour moi, le bilinguisme est vraiment important maintenant.

[Traduction]

Enfin, honorables sénateurs, je veux remercier mon personnel et ma famille. Je commencerai par remercier mon merveilleux personnel. Gavin Jeffray, qui est à mes côtés depuis plus de 12 ans, travaille avec diligence et méticulosité. Il est très loyal, et il met vraiment beaucoup de cœur à l'ouvrage. Il va vraiment me manquer, car je ne pourrai plus l'appeler pour lui demander quoi faire. Personne n'a été plus loyal envers moi que toi, Gavin. Tu réponds à mes appels à tout moment, et tu as toujours été là pour moi. Je te suis vraiment reconnaissante de ce que tu as fait pour moi. Merci, Gavin.

Des voix : Bravo!

La sénatrice Jaffer : Au fil des ans, j'ai eu à mon service de nombreuses autres personnes travaillantes : Rahmat Kassam, Seema Rampersad, Nadia Charania, Linda Phillips, Darrell Mast, Hafeez Janmohamed et Vincent Frenette. À l'heure actuelle, les deux jeunes femmes les plus extraordinaires qui soient, Bushra Khadra et Alyza Samji, travaillent avec moi. Elles sont une bénédiction pour notre bureau.

Honorables sénateurs, vous ne vous attendiez peut-être pas à ce que je fasse un discours comme celui-ci, où je ne fais que remercier tout le monde, mais après 23 ans au Sénat, je crois qu'il est vraiment important de reconnaître les personnes qui rendent notre travail possible et qui sont là pour nous. Qu'on me pardonne de continuer à citer des noms.

En tant qu'envoyée spéciale du Canada pour la paix au Soudan, j'ai travaillé avec de nombreuses personnes formidables du ministère des Affaires étrangères, y compris l'ancien ministre Bill Graham. Tout au long de mon mandat d'envoyée, deux personnes me suivaient comme mon ombre : Alan Bones et Barry Parkinson. Souvent, je demandais à Alan d'organiser un vol à bord d'un avion de l'ONU afin d'aller rencontrer différents groupes et de discuter de la paix au Soudan. Il me disait : « Personne d'autre ne va là. Ce

n'est pas sécuritaire. Le ministère refusera de donner son accord. » Je disais : « Si nous ne le leur disons pas, ils ne le sauront pas. Il suffit de faire la réservation. »

Il était toujours prêt à essayer quelque chose d'autre pour moi — parfois au péril de notre vie, mais il ne me quittait jamais. Nous nous sommes rendus aux quatre coins du Soudan afin que toutes les voix soient entendues, car pour le bien de l'unité, il faut que chacun sente qu'il fait partie du processus.

Honorables sénateurs, j'ai eu un père et une mère extraordinaires. Ils ont eu six enfants et nous ont tant donné. Plus important encore, ils nous ont appris que personne ne peut nous traiter comme des citoyens de seconde zone. Mon père nous a vraiment inculqué que nous étions égaux à tous les autres. Mon père était un député et un homme d'affaires en Ouganda et, à de nombreuses reprises, j'ai pu voir comment il défendait ses intérêts et ceux de sa famille pour s'assurer que nous ne soyons jamais traités différemment des autres. Il était le philanthrope le plus travailleur d'Ouganda.

Ma mère a été la première femme au Kenya à faire des études supérieures. Plus tard, elle a poursuivi ses études à l'étranger, mais à la maison, elle était toujours là, nous préparant les plats les plus délicieux et prête à nous consoler.

Mes quatre sœurs, Zenobia, Nimet, Bergees et Umeshaffi, ainsi que leur mari Karim, Addil et Faruk sont ma bouée de sauvetage. Ils sont toujours là pour m'aider à m'occuper de mes enfants, m'apporter des petits plats et bien plus encore que ce que j'aurais pu espérer.

Mon seul frère était un homme exceptionnel. Imaginez un peu : il avait cinq sœurs, mais il avait noué une relation particulière et inestimable avec chacune d'entre elles. Récemment, mon frère est décédé. Enterrer mon frère cadet a été l'une des choses les plus difficiles que j'ai faites dans ma vie. Il ne se passe pas une journée sans que je m'ennuie de lui. Quand je suis ici ou en Ouganda, les gens m'abordent et me disent : « Votre frère nous manque. » Aneez était vraiment une âme exceptionnelle. Je tiens à ce que mes neveux et nièces sachent que je pense à eux tout le temps.

Je veux prendre un moment pour souligner l'incroyable soutien et l'amour de mon merveilleux mari, Nuralla.

Des voix : Bravo!

La sénatrice Jaffer : Tout au long de ma carrière, j'ai pu compter sur son appui indéfectible. Sa bienveillance et sa patience ont été une source de force pour moi, me permettant de me consacrer à mes passions et d'exceller dans mon travail.

En plus de m'offrir son amour et son soutien, mon époux a assumé d'innombrables tâches supplémentaires en mon absence. Qu'il s'agisse de gérer le ménage ou d'être présent pour notre famille de toutes les manières possibles, il s'est occupé de tout avec aisance et dévouement. Vous le savez, car vous l'avez vu ici. Vous savez, cet homme a un cabinet comptable très occupé, mais il a laissé partir des clients pour que je puisse continuer à être sénatrice.

Le week-end dernier, comme j'étais débordée, mon mari a décidé de venir à Ottawa. Il est parti à 13 h 30 de Vancouver et a pris deux vols pour arriver à 1 h 30 du matin. Voilà le genre d'époux qu'il est. Nuralla, je te suis profondément reconnaissante de tes sacrifices et de tes contributions, qui ont rendu mon parcours tellement plus gratifiant. Merci d'être mon partenaire et mon héros.

Des voix : Bravo!

La sénatrice Jaffer : Mes trois enfants, Azool, son épouse Shaleena et ma fille Farzana sont ici avec nous aujourd'hui. J'ai la chance que mon fils et moi partagions un cabinet d'avocats, que je reprendrai après avoir quitté le Sénat. Je ne sais pas s'il est tout à fait prêt pour moi. Ce n'est pas encore tout à fait réglé, car nous faisons les choses très différemment. C'est en cours de discussion, mais si je le décide, que va-t-il faire? Je me réjouis également de travailler avec ma fille dans l'élevage de poulets. Un jour, vous me demanderez comment j'ai pu devenir propriétaire d'une ferme d'élevage de poulets — mais pas aujourd'hui.

Mes enfants font toujours plus pour moi que ce que je pourrais demander. Ils sont présents à chaque étape du processus.

• (1600)

Honorables sénateurs, j'ai la chance d'avoir deux petits-enfants, Ayaan et Almeera, à qui je parle tous les jours. Mon petit-fils me donne toujours son avis sur ce que j'ai dit au Sénat et sur la façon dont j'aurais pu le dire autrement afin que mon message porte mieux. Ma petite-fille illumine toujours mes journées. Elle pense toujours à me dire quelque chose de très touchant.

Je tiens à remercier les membres de la famille de mon mari qui sont présents : Nadir Jeraj, Karim Jeraj et Christine Tremblay, l'épouse de Karim. Tout comme les frères et les sœurs de mon mari, Badur, Nurjahan, Firoz, Rustom et Shenaz, sans oublier leurs époux et épouses, ils nous ont toujours soutenus, mon mari et moi.

Honorables sénateurs, j'aimerais vous laisser un message à tous. Lorsque j'étais l'envoyée spéciale du Canada pour la paix au Soudan, j'ai eu l'occasion de rencontrer le président Yoweri Museveni. Il est le président de l'Ouganda, mon pays natal. J'ai beaucoup hésité à lui adresser un message ferme parce qu'il s'agissait de mon ancien président, mais M. Chrétien a insisté pour que je le fasse.

Après avoir livré un message ferme de la part du premier ministre Chrétien au sujet du conflit au Soudan et du rôle de l'Ouganda, je me suis fait interrompre par le président, qui m'a demandé comment, après avoir été expulsée de l'Ouganda, j'avais pu être accueillie comme réfugiée au Canada et nommée sénatrice par la suite. Il n'arrêtait pas de dire :

Nous vous avons expulsée, et vous revenez en tant que sénatrice pour me faire la leçon. Nous vous avons jetée dehors, et vous revenez me faire la leçon en tant que sénatrice du Canada.

Ensuite, il a dit : « Qu'est-ce que les Canadiens ont dans le sang? Comment une réfugiée peut-elle devenir sénatrice? »

Il était vraiment sidéré par la générosité et l'ouverture des Canadiens et il disait que les Canadiens devaient avoir quelque chose de vraiment spécial dans le sang. Il avait raison.

Des voix : Bravo!

La sénatrice Jaffer : Les Canadiens sont en effet des êtres à part.

Honorables sénateurs, je tiens à vous raconter une histoire. Quand j'étais petite, ma mère rêvait que je joue du piano. Mon père disait que je devais faire de la politique. Vous savez tous qui a gagné.

Quand j'étais petite, pour embêter ma mère, à mon retour de l'école, je jouais parfois sur les touches blanches du piano. Je vous suggère d'essayer; l'harmonie est horrible. Parfois, je jouais sur les touches noires, et l'harmonie était tout aussi mauvaise. Ma mère me répétait sans cesse : « Tu dois jouer à la fois sur les touches blanches et sur les touches noires. Ce n'est qu'ainsi que tu obtiendras l'harmonie. »

Honorables sénateurs, je vous laisse ce message : notre société a parcouru beaucoup de chemin, mais il reste encore de nombreuses lacunes. J'ai une immense confiance en cette assemblée. Vous veillerez à tenir compte des personnes qui sont en marge. Nous sommes une nation qui valorise la diversité, qui ouvre des portes à ceux qui sont dans le besoin et qui s'efforce de bâtir une société où chacun a la possibilité de s'épanouir.

Honorables sénateurs, ce fut vraiment l'honneur de ma vie de siéger à vos côtés et de représenter les Britanno-Colombiens. Les souvenirs et les leçons apprises dans cette enceinte et aux comités m'accompagneront pour toujours.

Surtout, je porterai en moi l'amour que vous avez tous exprimé. Je suis désolée de ne pas avoir répondu à toutes vos interventions émouvantes parce que je voulais terminer mon discours. Soyez assurés que je n'en oublierai pas un seul mot parce que vous êtes ma famille du Sénat. Je vous confie le défi suivant : semez non pas la discorde, mais plutôt la concorde dans notre société. Ainsi, nous vivrons dans l'harmonie, et notre pays sera le plus fort du monde. Si personne ne peut nous diviser, nous serons toujours unis.

Honorables sénateurs, je vous demande humblement de trouver des façons de tailler une place pour tout le monde dans notre société parce que chaque Canadien compte. Merci beaucoup.

Des voix : Bravo!

AFFAIRES COURANTES

LA BIBLIOTHÉCAIRE DU PARLEMENT

DÉPÔT DU TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ MIXTE

L'honorable Mohamed-Iqbal Ravalia : Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le troisième rapport du Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement, qui porte sur certificat de nomination concernant la nomination proposée de Christine Ivory à titre de bibliothécaire parlementaire. Je propose que l'étude du rapport soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.

(Sur la motion du sénateur Ravalia, l'étude du rapport est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

[Français]

PROJET DE LOI CANADIENNE SUR LES EMPLOIS DURABLES

DÉPÔT DU NEUVIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES SUR LA TENEUR DU PROJET DE LOI

L'honorable Paul J. Massicotte : Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le neuvième rapport du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, qui porte sur la teneur du projet de loi C-50, Loi concernant la responsabilité, la transparence et la mobilisation à l'appui de la création d'emplois durables pour les travailleurs et de la croissance économique dans une économie carboneutre.

[Traduction]

L'AJOURNEMENT

PRÉAVIS DE MOTION

L'honorable Patti LaBoucane-Benson (coordonnatrice législative du représentant du gouvernement au Sénat) : Honorables sénateurs, je donne préavis que, à la prochaine séance du Sénat, je proposerai :

Que, lorsque le Sénat s'ajournera après l'adoption de cette motion, il demeure ajourné jusqu'au lundi 17 juin 2024, à 18 heures;

Que l'application de l'article 3-3(1) du Règlement soit suspendue ce jour-là;

Que, nonobstant l'article 9-10(2) du Règlement, si un vote est différé ou sera différé à ce jour-là, il ait lieu à la fin de la période des questions.

[Français]

L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'APF ET LE COLLOQUE SUR L'INFORMATION SCIENTIFIQUE DANS LES PARLEMENTS, TENUS DU 24 AU 26 MAI 2024—DÉPÔT DU RAPPORT

L'honorable Éric Forest : Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie concernant la réunion de la Commission de la coopération et du développement de l'APF et le Colloque sur l'information scientifique dans les parlements, tenus à Québec, au Québec, au Canada, du 24 au 26 mai 2024.

LA RÉUNION DU BUREAU, TENUE DU 25 AU 28 JANVIER 2024—
DÉPÔT DU RAPPORT

L'honorable Éric Forest : Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie concernant la réunion du Bureau, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 25 au 28 janvier 2024.

• (1610)

**HOMMAGES AUX PAGES À L'OCCASION
DE LEUR DÉPART**

Son Honneur la Présidente : Chers collègues, c'est le moment de l'année où l'on rend hommage aux pages qui nous appuient tout au long des séances.

Je vais demander à Alex Morson de se joindre à moi.

[Traduction]

Alex Morson obtiendra l'année prochaine son baccalauréat en études mondiales et internationales, avec une spécialisation en droit et en justice sociale, à l'Université Carleton. Elle espère continuer à servir le Sénat, et aussi un jour travailler à l'étranger et poursuivre ses études supérieures. Elle est extrêmement reconnaissante d'avoir eu l'occasion de servir le Sénat au cours des deux dernières années et elle emportera avec elle de nombreux souvenirs inoubliables.

Merci beaucoup, Alex.

Rachel Moss termine sa troisième année en tant que page, après avoir occupé le poste de page en chef au cours de la dernière année. Après avoir obtenu son baccalauréat en sciences politiques à l'Université d'Ottawa, elle espère s'inscrire à la Faculté de droit et poursuivre des études supérieures. Rachel est reconnaissante d'avoir eu l'occasion de représenter sa province natale, Terre-Neuve-et-Labrador, dans le cadre du Programme des pages du Sénat. Elle tient à remercier le Bureau de l'huissier du bâton noir pour son soutien et son dévouement au programme des pages.

VISITEURS À LA TRIBUNE

Son Honneur la Présidente : Honorables sénateurs, je vous signale la présence à la tribune de membres de la famille de Rachel Moss, notre première page.

Au nom de tous les honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada.

Des voix : Bravo!

PÉRIODE DES QUESTIONS

LES FINANCES

LE TAUX D'INCLUSION DES GAINS EN CAPITAL

L'honorable Leo Housakos (leader suppléant de l'opposition) : Sénateur Gold, le gouvernement Trudeau a passé neuf longues années à mettre en œuvre des politiques néfastes pour

l'emploi et les investissements. Ces politiques ont nui aux familles canadiennes et laissent dans leur sillage un nombre record de personnes qui ont faim, des coûts de logement records et un nombre record de Canadiens sans médecin de famille — en fait, 6 millions de Canadiens n'ont pas de médecin de famille.

Maintenant, le premier ministre prétend que sa nouvelle taxe sur les agriculteurs, les médecins, les retraités et les petites entreprises va arranger tout ce qu'il a bousillé. La ministre des Finances comprend-elle comment cela fonctionne? Hier soir, elle a dit dans un gazouillis qu'elle est du côté des plombiers, sénateur Gold. La plupart des plombiers sont à leur compte. Leur bas de laine est leur entreprise, qu'ils ont l'intention de vendre pour financer leur retraite, bien sûr. Maintenant, pouf, tout à coup, plus de bas de laine à cause de l'attaque menée par Chrystia Freeland et Justin Trudeau contre les plombiers et les autres petites entreprises.

Sénateur Gold, personne ne croit que le gouvernement Trudeau a imposé cette taxe au nom de l'équité — personne. Même vous devez admettre que ce n'est rien de plus qu'un moyen pour Justin Trudeau de financer ses dépenses effrénées, cinglées, débridées, et que cela n'en vaut simplement pas le coût.

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Je vous remercie pour votre question, mais je m'inscris respectueusement en faux contre votre conclusion.

Le changement du taux d'inclusion pour l'impôt sur les gains en capital — un retour à la situation d'il y a quelques années — est une mesure équilibrée et ciblée pour répartir plus équitablement le fardeau que nous portons tous pour financer nos responsabilités collectives les uns envers les autres.

Il ne s'agit pas d'une attaque contre les plombiers, les riches ou la classe moyenne. Il s'agit d'une tentative mesurée et — franchement — modeste de faire en sorte que les personnes plus fortunées que de nombreux Canadiens paient leur juste part.

Le sénateur Housakos : Sénateur Gold, les taxes découragent les gens de travailler fort. C'est ce que font les taxes, sénateur Gold. Le produit intérieur brut par habitant diminue depuis quatre trimestres d'affilée. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Statistique Canada. L'économie canadienne stagne et le niveau de vie des Canadiens est en chute, mais l'incompétent gouvernement Trudeau s'est dit que la solution serait d'imposer une nouvelle taxe, parce que c'est ce que se disent toujours les libéraux, les partisans des taxes et des dépenses.

Sénateur Gold, pouvez-vous nous dire combien d'emplois seront créés dans les collectivités du pays grâce aux nouvelles taxes qu'on imposera aux entreprises locales? Combien d'emplois seront créés?

Le sénateur Gold : Le gouvernement croit en une politique fiscale responsable et progressive qui permet aux Canadiens de bénéficier collectivement des services sociaux que le gouvernement fédéral offre, mais aussi de ceux qu'il finance au moyen de l'aide aux provinces, des programmes de péréquation, etc. À cet égard,

l'économie canadienne continue de bien se porter. J'ai d'ailleurs cité à plusieurs reprises la bonne santé de notre économie par rapport à celle des autres pays du G7.

LE DÉFICIT FÉDÉRAL

L'honorable Elizabeth Marshall : Sénateur Gold, le gouvernement a récemment publié deux montants différents pour le déficit. Selon la *Revue financière*, le déficit s'élève à 50,9 milliards de dollars, tandis que selon le budget, c'est 40 milliards de dollars. Pourriez-vous nous dire quel est le déficit pour le dernier exercice? Il y a une grande différence entre ces deux montants. Pourriez-vous nous dire quel est le véritable déficit?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Je vous remercie de votre question, madame la sénatrice.

Comme vous le savez, les chiffres initiaux et les chiffres révisés n'étaient pas nécessairement les chiffres définitifs dans les deux cas. Le ministère des Finances a clairement indiqué que les résultats définitifs pour 2023 et 2024 nécessitent des ajustements supplémentaires. Par conséquent, malheureusement, je ne suis pas en mesure de vous donner le montant exact à ce moment-ci.

La sénatrice Marshall : Je m'attends à ce que le gouvernement nous fasse attendre jusqu'à Noël avant de divulguer ce chiffre.

Pourquoi le gouvernement a-t-il communiqué non pas un, mais bien deux montants pour le déficit? De plus, ces chiffres ont été publiés à peu près au même moment, et l'écart entre les deux est considérable. Pourquoi publier ces deux montants sans donner la moindre explication?

Le sénateur Gold : Je ne suis pas en mesure de répondre à votre question, mais, comme je l'ai dit, le ministère des Finances a dit très clairement — et même confirmé dans des communications aux médias — que des ajustements seront apportés, et je crois que ces chiffres seront éventuellement publiés.

L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

LA PRESTATION CANADIENNE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

L'honorable Mary Coyle : Sénateur Gold, depuis 2021, vous avez répondu à 54 questions des sénateurs au sujet de la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Il s'agit décidément d'un enjeu prioritaire. Dans mon discours à l'étape de la deuxième lecture, j'ai cité des critiques qui qualifiaient le projet de loi de faible parce qu'il ne précisait pas le montant de la prestation, les critères d'admissibilité, ni la date à laquelle le gouvernement commencerait à verser la prestation.

À l'étape de la troisième lecture, j'ai déclaré qu'en l'absence de détails, tout reposait sur la confiance. Le gouvernement nous demandait — à nous, les législateurs, ainsi qu'aux membres de la communauté des personnes handicapées —, de faire confiance aux personnes qui s'occuperaient de cette tâche, de faire confiance au processus, et de croire que la prestation serait vraiment élaborée conjointement et que le gouvernement respecterait ses engagements.

Sénateur Gold, pourquoi cette confiance a-t-elle été aussi terriblement trahie?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Je vous remercie de votre question.

Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement comprend très bien — tout comme moi — la déception qui a suivi l'annonce du montant de la prestation pour la première phase du programme.

Je tiens toutefois à répéter, en réponse à votre question, qu'il s'agit d'un programme sans précédent. C'est la première fois qu'on crée ou qu'on établit une prestation pour les personnes handicapées au Canada. Vous savez probablement, chers collègues, que cette prestation est le poste le plus important du budget.

• (1620)

Les montants qui ont finalement été inclus dépendaient de la nécessité de tenir compte des priorités et des contraintes budgétaires concurrentes. Encore une fois, comme je l'ai dit à maintes reprises, le gouvernement a clairement exprimé son intention d'étendre le programme, ce qu'on a d'ailleurs indiqué publiquement et dans le budget.

La sénatrice Coyle : Sénateur Gold, en janvier 2022, 43 sénateurs ont écrit au gouvernement pour lui demander de légiférer sur les prestations d'invalidité. En juin 2023, nous avons adopté cette mesure législative. En novembre 2023, j'ai écrit à la ministre Khera pour soutenir une mise en œuvre rapide. Voici ce qu'a répondu la ministre Khera :

Je peux vous assurer que le gouvernement prend des mesures rigoureuses pour remédier aux difficultés financières auxquelles les personnes handicapées sont actuellement confrontées.

Sénateur Gold, quand pouvons-nous espérer voir ces « mesures rigoureuses » pour améliorer la prestation canadienne pour les personnes handicapées, qui est scandaleusement insuffisante?

Le sénateur Gold : Merci pour votre question. Je ne suis pas en mesure d'émettre des hypothèses sur un quelconque financement futur. Je ne manquerai pas d'en parler à la ministre, comme vous et d'autres personnes l'avez fait.

[Français]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

LE FONDS POUR ACCÉLÉRER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

L'honorable Marie-Françoise Mégie : Ma question s'adresse au représentant du gouvernement. Dans l'itinéraire du premier ministre du lundi 10 juin, à la ville de Québec, une rencontre était prévue entre le premier ministre et les intervenants du secteur du logement abordable. Le compte rendu officiel paru à la fin de son voyage ne fait malheureusement pas mention des détails de cette rencontre. Sénateur Gold, pourriez-vous nous renseigner à propos des intervenants qui ont été rencontrés, de la teneur des discussions et des avancées en matière de logement abordable?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Merci pour la question, chère collègue. Je ne dispose pas d'une liste complète des participants ni de l'information sur les sujets exacts des discussions. Toutefois, le premier ministre et le gouvernement rencontrent régulièrement les acteurs du secteur du logement abordable, les municipalités, les provinces et les partenaires pour discuter de la manière dont le gouvernement peut

contribuer au développement de logements abordables. À titre d'exemple, le gouvernement a investi dans la création de plus de 7 000 nouveaux logements très abordables, y compris des logements pour les personnes âgées, par l'intermédiaire de fonds réservés au logement abordable. Il poursuivra ce travail afin que chaque Canadien ait accès au logement dont il a besoin.

La sénatrice Mégie : Pour poursuivre dans la même veine, en 2023, les premiers ministres ont annoncé la création du Fonds pour accélérer la construction de logements, grâce auquel le Québec a obtenu 900 millions de dollars, justement pour construire les 8 000 logements dont vous avez parlé, dont 500 seraient réservés pour des personnes itinérantes ou à risque de le devenir. À ce jour, combien de ces montants contenus dans ce fonds ont été utilisés? Combien de logements ont été construits? Si vous n'avez pas l'information, pouvez-vous nous le faire savoir ultérieurement?

Le sénateur Gold : Je vous remercie. Chère collègue, comme il s'agit d'un accord relativement nouveau, je n'ai pas de chiffres exacts à vous communiquer.

Je peux ajouter que, depuis 2015, le gouvernement a investi près de 9 milliards de dollars au Québec pour construire, réparer et subventionner des centaines de milliers de logements. Cela représente près de 20 % du financement fédéral pour le logement au Canada. Le gouvernement est impatient de tirer parti du succès de la récente entente de 1,8 milliard de dollars qui a été conclue avec le Québec.

[Traduction]

LE CABINET DU PREMIER MINISTRE

LE COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

L'honorable Percy E. Downe : Sénateur Gold, la cheffe du Parti vert, Elizabeth May, a reçu une copie non expurgée du rapport du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement. Elle est cheffe d'un parti qui n'a que deux députés et qui n'est donc pas un parti reconnu à la Chambre des communes. Quand fera-t-on preuve de la même courtoisie envers les leaders des groupes reconnus au Sénat en leur donnant accès au rapport non expurgé du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Je vous remercie de la question et de votre persévérance dans ce dossier, sénateur Downe. Comme je l'ai dit — je crois que c'était hier —, mon bureau a demandé des renseignements au gouvernement à ce sujet, et nous n'avons pas encore reçu de réponse de sa part, mais je ferai un suivi auprès des sénateurs concernés dès que j'en saurai davantage.

Le sénateur Downe : Merci. Nous sommes reconnaissants du travail effectué par votre personnel de bureau, mais, étant donné la différence entre la façon dont on traite les chefs de parti à la Chambre des communes et celle dont on traite les leaders des différents groupes au Sénat, j'aimerais savoir si vous avez parlé directement au ministre LeBlanc afin qu'on prenne les mesures nécessaires pour que les leaders des groupes du Sénat puissent lire le même rapport non expurgé qu'a lu Elizabeth May.

[Le sénateur Gold]

Le sénateur Gold : Le personnel de mon bureau et moi-même communiquons régulièrement — je dirais même quotidiennement — avec le bureau du ministre LeBlanc. Nous avons demandé des renseignements et nous attendons une réponse du gouvernement.

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

LA CITÉ PARLEMENTAIRE

L'honorable Andrew Cardozo : Ma question s'adresse au représentant du gouvernement au Sénat. Alors que nous arrivons à la fin de cette session, je voudrais revenir sur une question que j'ai abordée avec lui à plusieurs reprises, et qui concerne la capitale nationale.

Je précise d'abord qu'elle porte sur l'avenir de la rue Wellington. Il y a des discussions entre le gouvernement du Canada et la Ville d'Ottawa qui se poursuivent depuis quelques années. D'une part, je pense que nous pouvons mettre en valeur et améliorer la capitale nationale mais, de l'autre, je pense qu'il faut avant tout renforcer la sécurité sur la Colline du Parlement, tant pour les parlementaires que pour les visiteurs.

Je me demande si vous pouvez nous dire où en sont les discussions fédérales-municipales à ce sujet.

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Je vous remercie de votre question et de l'intérêt que vous portez à notre quartier et à la Cité parlementaire.

Chers collègues, Services publics et Approvisionnement Canada est déterminé à acquérir la rue Wellington auprès de la Ville d'Ottawa. Il s'agit d'une première étape essentielle pour relever les défis de longue date en matière de sécurité dans la Cité parlementaire.

Le gouvernement du Canada est déterminé à créer un plan pour la rue Wellington qui fasse de la Cité parlementaire un endroit sûr, ouvert et accessible d'une manière qui fonctionne pour les résidents locaux, qui favorise une activité commerciale dynamique et qui crée une expérience améliorée pour tous ceux qui viennent visiter notre capitale.

J'ai été informé que le premier ministre et le maire se sont récemment rencontrés pour discuter de leur intérêt commun à maintenir le dynamisme de la capitale et à revitaliser le centre-ville tout en répondant aux besoins uniques de la ville en tant que capitale nationale du Canada.

Encore une fois, tous les plans pour la rue Wellington garantiront qu'il s'agit d'un espace accessible et attrayant, et la planification se fera en consultation avec les Ottavians et les entreprises de la ville, ainsi qu'avec les partenaires autochtones.

Le sénateur Cardozo : Merci. Je pense qu'il s'agit d'une avancée sur la question et je suis heureux de l'entendre, comme beaucoup d'autres, j'en suis sûr.

J'aimerais lancer quelques autres idées concernant d'autres lieux. L'une d'entre elles, c'est que l'on devrait se pencher sur le bâtiment qui abrite actuellement la Bibliothèque publique d'Ottawa. Lorsqu'elle aura déménagé dans ses nouveaux locaux sur les plaines LeBreton, je pense qu'il s'agirait d'un endroit idéal pour le Musée du portrait du Canada. Quant à ce bâtiment, dans 10 ans, lorsque le Sénat du Canada le quittera, il pourrait servir de siège au Musée des sciences et de la technologie du Canada.

Le sénateur Gold : Je vous remercie de vos suggestions. Je vous encourage à les transmettre aux intervenants concernés. Je le ferai certainement de mon côté.

L'INNOVATION, LES SCIENCES ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

TECHNOLOGIES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE CANADA

L'honorable Leo Housakos (leader suppléant de l'opposition) : Sénateur Gold, vos patrons du Cabinet du premier ministre et vous aimez bien dire que les choses font l'objet d'une enquête de la GRC pour éviter de répondre à nos questions. Maintenant, on observe même cette tactique par rapport aux questions récentes sur l'ingérence étrangère soutenue par des parlementaires. Toutefois, lorsque nous voulons que vous fassiez appel à la GRC pour enquêter sur la corruption des libéraux liée au fonds de Technologies du développement durable Canada, vous refusez de le faire.

Lundi dernier, le gouvernement a voté contre la motion des conservateurs demandant de renvoyer le dossier pour enquête criminelle. Hier, vous avez refusé de répondre aux questions du sénateur Plett au sujet de la remise des documents pertinents à la GRC. Ce fonds n'a pas été établi pour lutter contre les changements climatiques. C'est une caisse noire pour détourner des centaines de millions de dollars de l'argent des contribuables au profit de proches du Parti libéral.

Tout comme pour la taxe sur le carbone, il n'est pas question de lutter contre les changements climatiques, sénateur Gold. Il s'agit de financer les dépenses effrénées et délirantes de Justin Trudeau. C'est pourquoi vous refusez d'abolir la taxe.

Sénateur Gold, pourquoi le gouvernement Trudeau refuse-t-il de faire ce qui s'impose pour une fois, soit faire appel à la GRC?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Sénateur Housakos, je vous remercie de la question à la fin de votre déclaration. Je ne sais par où commencer. Je suis convaincu que les abonnés à vos comptes de médias sociaux se réjouiront de vos affirmations. Je peux simplement dire, malgré tout le respect que je vous dois, que chacune de ces affirmations est incorrecte.

Par exemple, la tarification de la pollution, qui est la principale — mais non la seule — mesure de la politique du gouvernement en matière de lutte contre les changements climatiques, repose sur les forces du marché et est perçue favorablement par les économistes. Il s'agit d'un moyen efficace et peu coûteux, de lutter contre cette crise existentielle.

Un gouvernement sérieux doit avoir un plan d'action sérieux contre les changements climatiques. Je ne vois pas le gouvernement en attente proposer autre chose que des slogans et des beaux discours, et je pense que c'est regrettable et que les Canadiens méritent mieux.

• (1630)

Le sénateur Housakos : Sénateur Gold, je vais vous dire une chose : vous devriez tirer des leçons du gouvernement précédent. Lorsque des allégations sérieuses étaient formulées, il levait la confidentialité du Cabinet, transmettait les dossiers à la GRC et, surtout, faisait appel au vérificateur général. Sénateur Gold, on a découvert que des contrats d'une valeur de 123 millions de dollars ont été accordés de manière inappropriée. Des contrats d'une valeur

de 76 millions de dollars ont été attribués à des initiés libéraux nommés à des postes au sein de Technologies du développement durable Canada, y compris à la présidente de l'organisation qui a été choisie par Justin Trudeau et qui a détourné 217 000 \$ vers sa propre entreprise. Quand accorderez-vous un répit aux vaillants Canadiens et quand ferez-vous appel à la GRC ou déclencherez-vous des élections pour en finir avec cette affaire?

Le sénateur Gold : Là encore, il est facile de faire ces affirmations sur les caisses noires, les initiés et la corruption, et vous avez ce privilège; vous pouvez également, si vous le souhaitez, qualifier de véridiques diverses affirmations et insinuations. Je répète que vous êtes protégé par le privilège, ce que je respecte.

Cependant, avec tout le respect que je vous dois, j'estime que vous dénaturez encore une fois les faits. En outre, le gouvernement a pris des mesures appropriées, nécessaires, prudentes et responsables pour améliorer les processus d'approvisionnement et il continuera à le faire.

LES FINANCES

LE TAUX D'INCLUSION DES GAINS EN CAPITAL

L'honorable Yonah Martin (leader adjointe de l'opposition) : Monsieur le leader, en mai dernier, le coût moyen du loyer au Canada a atteint un autre sommet historique. Il s'élève désormais à 2 202 \$ par mois, soit une augmentation de 9,3 % en seulement un an.

Le sénateur Housakos : Wow.

La sénatrice Martin : Le gouvernement Trudeau n'a pas réussi à construire des logements abordables pour les Canadiens, ce qui a entraîné des hausses de loyer partout au pays.

En mai dernier, le loyer moyen affiché au Canada atlantique a augmenté de 15 % par rapport à l'année dernière. Monsieur le leader, dans votre province, le Québec, il a augmenté de 7 %. Dans ma province, la Colombie-Britannique, où les loyers sont déjà extrêmement élevés, ils ont encore augmenté de 2 %. Monsieur le leader, quelle sera l'incidence du nouvel impôt sur les gains en capital du gouvernement Trudeau sur le loyer, qui atteint des sommets sans précédent? Combien d'investissements dans la construction de logements à vocation locative disparaîtront à cause de cet impôt?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Je ne connais pas la réponse à votre question. Ce que je sais, c'est qu'il est absolument ahurissant qu'un parti qui se targuait de comprendre la division des pouvoirs prévue dans la Constitution et qui clamait également qu'il fallait faire preuve de respect ou de retenue en critiquant les abus de pouvoir du gouvernement laisse entendre que la hausse des loyers dans ma province ou dans toute autre province découle d'une modification du taux d'inclusion sur les gains en capital annoncée récemment.

Pardonnez-moi d'être pointilleux, mais, comme je l'ai dit à maintes reprises, quiconque au Sénat a de l'expérience dans le marché du logement, qu'il s'agisse du financement, de la construction ou de la gestion de projets de logement — et c'est le cas d'au moins quelques sénateurs —, sait très bien que de nombreux facteurs et partenaires, notamment les provinces, les territoires et les municipalités, sans parler du secteur privé, influent sur le parc de logements et le coût du logement.

La sénatrice Martin : Eh bien, le fait est que le 12 avril, le premier ministre a promis aux Canadiens que 3,87 millions de logements seraient construits d'ici 2031.

Le sénateur Housakos : Ils ont menti.

La sénatrice Martin : Combien de logements ont été construits au cours des deux mois qui ont suivi cette promesse?

Le sénateur Gold : Nous vivons dans le monde réel et non dans un jeu vidéo ou dans ce jeu, Les Sims, où on peut faire apparaître des maisons simplement en appuyant sur un bouton. Ce n'est pas non plus comme au Monopoly, où on joue à construire des maisons et des hôtels.

Le gouvernement a promis de bonne foi de participer, de concert avec tous les autres partenaires. Malheureusement, certains partenaires n'ont pas donné suite à cette promesse, mais le gouvernement est déterminé à continuer de travailler dur au nom de tous les Canadiens.

LA SANTÉ

LE PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE

L'honorable Patrick Brazeau : Sénateur Gold, le 31 mai, le gouvernement a publié son Plan d'action national pour la prévention du suicide. Comme vous le savez également, le Sénat a publié son rapport intitulé *Se laisser guider par les résultats : repenser le Cadre fédéral de prévention du suicide*. Deux des trois principales recommandations du Sénat étaient essentiellement que le gouvernement reconnaisse qu'il y a une crise des suicides dans les communautés autochtones du Canada. Étant donné que 75 % des suicides au Canada sont commis par des hommes et de jeunes garçons, pouvez-vous me dire pourquoi les mots « hommes » et « jeunes garçons » ne sont pas mentionnés dans ce plan d'action?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Je vous remercie de votre question, sénateur, et je vous remercie de votre travail dans ce dossier ainsi que du courage dont vous avez fait preuve en soulevant cette question et en humanisant cette situation tragique dans cette enceinte, dans l'intérêt des Canadiens.

Le fléau qui afflige un trop grand nombre de Canadiens — de jeunes garçons et des hommes vivant dans les communautés autochtones et ailleurs — est une tragédie. Le gouvernement demeure résolu à apporter sa contribution afin de fournir le soutien et le cadre à l'intérieur duquel ce soutien peut être offert.

Je vais m'informer auprès de la ministre au sujet du libellé dont vous parlez. Cependant, le gouvernement demeure déterminé à contribuer à la résolution de cette situation tragique.

Le sénateur Brazeau : Je vous en remercie. Comme vous le savez, sénateur Gold, j'ai fait partie du comité qui s'est penché sur la prévention du suicide dans le but de repenser la stratégie à cet égard, et j'ai également comparu en tant que témoin en raison de mon expérience personnelle.

Si nous voulons réduire le nombre de suicides au Canada, nous devons nous attaquer au cœur du problème, c'est-à-dire les 75 % de suicides commis par des hommes et des garçons. Si nous voulons vraiment réduire le nombre de suicides, il faut en parler.

Le sénateur Gold : Je comprends votre point de vue, sénateur. Cependant, vous conviendrez sans aucun doute qu'il est également crucial de s'attaquer aux causes premières — sociales, économiques, collectives et historiques — qui sont derrière ce fléau, qu'il s'agisse du désespoir ou d'un autre facteur qui pousse les gens à penser à peut-être mettre fin à leurs jours ou, pire, à passer à l'acte.

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

LES NIVEAUX D'IMMIGRATION

L'honorable Jean-Guy Dagenais : Ma question s'adresse au leader du gouvernement.

La plus grande force du gouvernement Trudeau depuis qu'il est au pouvoir, c'est la force de l'inertie.

Si vous n'aimez pas ma prémisse, permettez-moi de vous dire que cette citation vient de la journaliste Chantal Hébert, du *Toronto Star*, il y a déjà un an.

Il y a inertie dans la délivrance de passeports, inertie face à l'ingérence étrangère, inertie dans les dossiers d'immigration, inertie face aux demandeurs d'asile, et la liste est longue.

Le premier ministre va-t-il un jour cesser de traiter de xénophobes ceux qui, preuves à l'appui, affirment que ses erreurs de jugement en matière d'immigration sont responsables de la crise du logement et des débordements dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Je vous remercie pour votre question. Cela me donne l'occasion de répéter notre phrase favorite : « Je n'accepte pas la prémisse de votre question. »

Plus sérieusement, la position du gouvernement du Canada est à l'opposé de celle qu'a prise récemment un premier ministre provincial et d'autres, si ma mémoire est bonne, qui ont défini l'immigration comme étant la cause de tous les maux de notre société, notamment l'enjeu des logements abordables ou celui des services sociaux, alors que ce n'est pas le cas.

Le gouvernement du Canada a apporté des changements aux différents programmes d'immigration afin d'être en mesure d'intégrer de façon responsable tous ceux et celles qui veulent venir ici.

Le sénateur Dagenais : Tout récemment, le ministre de l'Immigration, M. Marc Miller, a traité le premier ministre du Québec, François Legault, de bougon, parce qu'il ne cesse de revendiquer l'argent dû aux Québécois à cause de la mauvaise gestion du gouvernement Trudeau en matière d'immigration.

Est-ce que cette opinion du ministre Miller reflète celle de votre premier ministre et du gouvernement libéral à l'égard du premier ministre du Québec?

Le sénateur Gold : Le ministre Miller, qui n'a pas la langue de bois, a toute la confiance du premier ministre Trudeau. Il ne faut pas oublier que le gouvernement fédéral a accordé au gouvernement du Québec près de 750 millions de dollars en reconnaissance du fait que le Québec accueille un grand nombre de ceux et celles qui cherchent l'asile au pays. C'est une bonne chose et c'est tout à fait responsable.

• (1640)

[Traduction]

LES FINANCES

LE TAUX D'INCLUSION DES GAINS EN CAPITAL

L'honorable Leo Housakos (leader suppléant de l'opposition) : Sénateur Gold, le gouvernement Trudeau affirme que sa plus récente mesure fiscale qui fera disparaître des emplois est destinée aux Canadiens les plus riches. En fait, au cours des neuf dernières années, ce sont les libéraux bien branchés qui ont amélioré leur sort tandis que les Canadiens ordinaires sont devenus de plus en plus mal en point.

La vérificatrice générale a publié récemment un rapport dans lequel elle affirme — ce sont les conclusions de la vérificatrice générale et non les miennes — que les proches du Parti libéral travaillant chez McKinsey et à la caisse noire environnementale se sont enrichis grâce à des contrats douteux payés par les contribuables.

Bien sûr, tous ces contrats sont supervisés par le premier ministre, dont le coût des plus récentes vacances de Noël était trois fois plus élevé que le revenu annuel moyen des Canadiens. Dans un même ordre d'idées, on apprend que le gouvernement Trudeau va dépenser des millions de dollars de l'argent des contribuables pour acheter une propriété dont un de ses amis d'enfance, Tom Pitfield, est copropriétaire. Ce dernier, en compagnie de son épouse, Anna Gainey, qui a présidé le Parti libéral et qui est maintenant — ô surprise — députée, a accompagné le premier ministre Trudeau lors de son séjour sur l'île du milliardaire.

Sénateur Gold, quelles sont les chances que la vente de cette propriété soit conclue avant le 25 juin pour éviter la hausse du taux d'imposition? En réalité, qui soutient les multimillionnaires, sénateur Gold?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Je ne mordrai pas à l'hameçon, sénateur Housakos, malgré vos tentatives.

Après avoir commencé par poser une question légitime au sujet de la modification du taux d'inclusion pour le calcul de l'impôt sur les gains en capital, vous avez basculé vers des allégations à propos de proches du parti et ainsi de suite. Premièrement, je ne sais rien au sujet de la propriété en question ni à propos du moment où elle sera vendue. Cependant, je peux affirmer, et répéter, que les changements apportés au taux d'inclusion pour le calcul de l'impôt sur les gains en capital constituent une mesure responsable et ciblée qui rendra notre régime fiscal plus équitable. Cette mesure n'aura pas pour effet de faire disparaître des emplois, de détruire des

loyers, ni rien de ce genre. Il s'agit d'un changement très modeste : il rétablit le taux d'inclusion qui existait auparavant, et il semble que les choses allaient bien à cette époque.

Le sénateur Housakos : Sénateur Gold, au cours de la dernière décennie, l'inflation a atteint des niveaux historiques sous le gouvernement Trudeau. Par conséquent, les gens qui sont propriétaires de différents biens deviennent de plus en plus riches, puisque la valeur des biens augmente de façon exagérée. Dans ce contexte, les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent.

Alors que la vérificatrice générale, une mandataire du Parlement nommée par votre gouvernement, a découvert des irrégularités, je trouve malhonnête que le gouvernement refuse de transmettre ces renseignements à la GRC afin que des proches du Parti libéral fassent l'objet d'une enquête. Pourquoi agit-il ainsi?

Le sénateur Gold : Il est irresponsable de supposer que les irrégularités — telles que vous les désignez — sont nécessairement des actes criminels. J'affirme simplement — contrairement à ce que vous affirmez — qu'il est irresponsable de se laisser aller à ce genre d'affirmations et d'insinuations.

RÉPONSES DIFFÉRÉES À DES QUESTIONS ORALES

L'honorable Patti LaBoucane-Benson (coordonnatrice législative du représentant du gouvernement au Sénat) : Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer les réponses aux questions orales suivantes :

Réponse à la question orale posée au Sénat le 16 juin 2022 par l'honorable sénatrice Martin, concernant la violence fondée sur le sexe.

Réponse à la question orale posée au Sénat le 15 février 2023 par l'honorable sénateur Plett, concernant la Banque de l'infrastructure du Canada.

LES SERVICES AUX AUTOCHTONES

LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE SEXE

(Réponse à la question posée le 16 juin 2022 par l'honorable Yonah Martin)

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) :

La relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones est importante, et nous reconnaissons qu'il reste du travail pour la réconciliation, y compris les besoins en logement.

Le Plan du Canada sur le logement introduit un volet pour la création rapide de logements dans le Fonds pour le logement abordable (FLA) pour construire des logements très abordables, supervisés et des maisons d'hébergement pour les plus vulnérables. Le budget de 2024 consacre 976 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2024-2025, et 24 millions de dollars dans les années à venir. Le FLA, un programme de plus de 14 milliards de dollars offre des prêts à faible taux d'intérêt, des prêts-subventions ou des contributions en vue de construire des logements abordables et de rénover ou réparer les logements abordables et communautaires qui existent déjà. Il priorise les financements pour les maisons d'hébergement et les logements de transition pour femmes et enfants, les

communautés autochtones et les organisations dirigées par des Noirs, afin d'augmenter le nombre de logements destinés à des ménages noirs.

Le budget 2024, comprend également un milliard de dollars supplémentaires sur quatre ans pour Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance. Jusqu'à présent, Vers un chez-soi a fourni des services de prévention à plus de 126 700 personnes à risque d'itinérance et aidé plus de 71 500 personnes en situation d'itinérance à trouver un logement plus stable.

L'INFRASTRUCTURE

LA BANQUE DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA

(Réponse à la question posée le 15 février 2023 par l'honorable Donald Neil Plett)

Infrastructure Canada

La Banque de l'Infrastructure du Canada (BIC) a adopté un programme de rémunération concurrentiel par rapport au marché qui reflète les pratiques exemplaires des sociétés d'État et organisations comparables dans le secteur des services financiers. Le programme de rémunération de la BIC comprend le salaire de base, la prime de rémunération incitative et les avantages sociaux. À la fin de chaque exercice, les employés peuvent recevoir une prime de rémunération incitative basée sur la réalisation des objectifs de la BIC, des objectifs individuels et des actions de l'employé contribuant aux valeurs de la BIC. Les employés de niveau supérieur doivent également reporter une partie de la prime de rémunération incitative. La prime de rémunération incitative différée est acquise et versée après trois ans afin de tenir les employés de niveau supérieur responsables de l'efficacité à long terme du capital déployé et des résultats attendus. À la fin de l'exercice se terminant le 31 mars 2022, le nombre d'employés ayant reçu des primes s'élevait à 85 et leurs versements (y compris les primes différées versées au cours des années précédentes) s'élevaient à 7,064,814 \$. Des informations sur les principes de rémunération sont fournies dans le rapport annuel 2021-2022 de la BIC.

Veillez noter que depuis la date de cette question, le gouvernement du Canada a publié Le Plan du Canada sur le logement (<https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiques/2024/04/12/annonce-plan-du-canada-logement>) et son Budget de 2024 (<https://budget.canada.ca/2024/home-accueil-fr.html>).

ORDRE DU JOUR

PROJET DE LOI SUR L'ASSURANCE MÉDICAMENTS

DEUXIÈME LECTURE—SUITE DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Pate, appuyée par l'honorable sénatrice McBean, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-64, Loi concernant l'assurance médicaments.

L'honorable Paula Simons : Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-64, Loi concernant l'assurance médicaments. Aujourd'hui, j'ai l'intention de me concentrer sur les exemples des premières catégories de médicaments que le régime d'assurance-médicaments proposé couvrirait.

Les deux premières catégories de médicaments et autres dispositifs qui feront l'objet d'un projet pilote dans le cadre de ce programme seront les médicaments et le matériel liés au traitement du diabète ainsi que les médicaments et les dispositifs de contraception.

La prise en charge des médicaments et du matériel pour diabétiques constituera un énorme soulagement financier et psychologique pour de nombreux Canadiens dont la santé et la vie dépendent de médicaments tels que l'insuline, la metformine et le gliclazide.

L'objectif est également d'inclure le matériel de base nécessaire au traitement du diabète, des seringues aux glucomètres.

Comme le diabète de type 2 est présent dans ma famille, j'aurai peut-être un jour l'occasion de bénéficier moi-même de cette prise en charge. En outre, compte tenu de l'importance de la recherche canadienne sur le diabète — depuis l'époque de Banting et Best jusqu'au protocole d'Edmonton — il semble tout à fait approprié que le diabète soit la première maladie à bénéficier de la couverture proposée par le régime d'assurance-médicaments.

Cependant, aussi importante que soit la prise en charge des médicaments pour le diabète pour des millions de personnes, je pense qu'il est bien plus révolutionnaire que ce régime englobe les contraceptifs, y compris la pilule, le timbre, l'implant et le stérilet, ainsi que les « pilules du lendemain » d'urgence telles que Plan B.

La semaine dernière, le sénateur Don Plett lui-même s'est exprimé avec beaucoup de conviction au Sénat sur la nécessité de l'accès à la contraception. Il a cité un article du *Washington Post* qui expliquait que l'un des moyens utilisés pas les talibans pour opprimer les femmes en Afghanistan, c'est d'interdire la contraception.

Je n'avais pas réalisé que le chef de l'opposition au Sénat était un défenseur aussi farouche qu'éloquent du choix des femmes en matière de procréation. Cependant, je lui suis reconnaissante d'avoir exprimé haut et fort son soutien pour le droit de la femme à être maîtresse de son propre corps et de sa propre fertilité.

Le sénateur Plett a tout à fait raison. Aucune femme ou plutôt aucune personne dotée d'un utérus n'est vraiment libre ni en mesure de se prévaloir de l'éventail complet des soins de santé si elle n'a pas accès à la contraception. Tant que les femmes, les jeunes filles et les autres personnes qui en ont besoin au Canada se verront refuser l'accès à des moyens de contraception fiables en raison d'obstacles financiers, on les privera de la possibilité de choisir leur vie future.

Il n'est pas non plus nécessaire de chercher des exemples jusqu'en Afghanistan. Aux États-Unis, seuls 14 États offrent actuellement une protection juridique relative au droit d'acheter et d'utiliser des moyens de contraception. Dans le sillage de l'annulation de l'arrêt *Roe c. Wade*, de nombreux États s'orientent vers l'interdiction pure et simple de certains types de contraceptifs, notamment le stérilet et la pilule du lendemain. C'est une tendance inquiétante.

Alors que des millions de femmes aux États-Unis risquent de perdre l'accès aux contraceptifs, je félicite le gouvernement du Canada d'avoir pris l'engagement courageux de rendre les contraceptifs sûrs, fiables et légaux plus accessibles que jamais auparavant dans l'histoire du pays.

Cette mesure changera la vie d'un très grand nombre de Canadiennes.

Selon Action Canada, 46 % des grossesses au Canada ne sont pas intentionnelles et 70 % des personnes qui demandent un avortement au Canada déclarent qu'elles ne sont pas couvertes par une assurance pour la contraception.

Or, si nous facilitons l'accès aux contraceptifs pour les jeunes adolescentes, notamment l'accès aux solutions à long terme plus coûteuses qui ne nécessitent pas la prise quotidienne d'une pilule ou le port d'un timbre qu'il faut remplacer chaque semaine, il y a fort à parier que nous réduirons le nombre de grossesses chez les adolescentes et que nous permettrons à plus de filles et de jeunes femmes de poursuivre leurs études secondaires ou postsecondaires.

Donner un véritable contrôle sur leurs corps et sur leurs choix de vie aux filles qui grandissent dans la pauvreté, qui sont socialement marginalisées et qui n'auront peut-être jamais les moyens de payer pour ces solutions en matière de contraception pourrait changer la donne en ce qui a trait à leur capacité à faire des études leur permettant d'être prêtes pour les responsabilités de la vie adulte et, qui sait, de la parentalité.

La gratuité des contraceptifs sera également une bénédiction pour les jeunes femmes qui commencent leur carrière dans cette économie à la demande, et qui n'ont peut-être pas le genre d'avantages sociaux que les travailleuses d'une autre génération considéreraient comme allant de soi. Même si vous avez un assez bon emploi de nos jours, il peut être difficile — alors que vous jonglez avec des dettes d'études ou un loyer élevé — de trouver l'argent nécessaire pour payer un stérilet de nouvelle génération à 500 \$ ou un implant contraceptif à 400 \$.

Pour une mère au foyer de 40 ans avec trois enfants ou une entrepreneure indépendante ne bénéficiant pas d'une assurance-médicaments offert par un employeur, un moyen de contraception gratuit et fiable peut être tout aussi important pour elles que pour une étudiante en première année d'université.

L'accès à la contraception d'urgence est tout aussi vital, en particulier dans les cas où les femmes ou les jeunes filles ont été agressées sexuellement ou contraintes d'avoir des rapports sexuels non désirés, ou si une méthode contraceptive de barrière a échoué. Ces contraceptifs d'urgence sont particulièrement importants dans un pays où l'accès à l'avortement est loin d'être universel.

Toute femme en âge de procréer devrait pouvoir décider si elle aura un enfant, et à quel moment.

La politique est audacieuse et sera synonyme de libération considérable pour de nombreuses personnes désireuses d'exercer un contrôle important sur la manière dont elles organisent leur famille et gèrent leur propre santé physique.

Fournir aux filles et aux jeunes femmes des options contraceptives plus nombreuses et de meilleure qualité sera bénéfique pour elles et pour la collectivité à d'autres égards également.

Moins de grossesses non planifiées, c'est moins de bébés qui naissent avec des troubles causés par l'alcoolisation fœtale, qui sont le plus souvent causés lorsque les femmes boivent pendant les premières semaines de la grossesse, avant de savoir qu'elles attendent un enfant. Grâce à une meilleure disponibilité des contraceptifs, moins de femmes tomberont enceintes alors qu'elles consomment beaucoup d'alcool. Ce type de planification familiale pourrait également réduire les risques d'autres problèmes médicaux causés par une mauvaise alimentation pendant la grossesse ou l'absence de soins prénataux de qualité.

• (1650)

La réduction du nombre de grossesses non planifiées pourrait réduire le nombre de bébés nés dans des familles qui n'ont pas la capacité économique ou émotionnelle de s'en occuper, ce qui pourrait se traduire tôt ou tard par une réduction du nombre d'enfants maltraités et négligés et du nombre d'enfants placés dans des familles d'accueil, sans parler du nombre d'avortements.

Bien entendu, la prévention de la grossesse n'est pas la seule raison pour laquelle les gens utilisent des contraceptifs. Les médicaments contraceptifs peuvent également jouer un rôle important dans la gestion des règles, la réduction de l'anémie, le traitement d'affections comme l'endométriose et le syndrome des ovaires polykystiques, et même la prestation de soins d'affirmation de genre aux hommes transgenres.

Se promener avec un utérus entraîne des coûts importants, à la fois physiques, psychologiques, culturels et économiques. Des coûts défrayés par la moitié de la population et que l'autre moitié prend rarement en considération.

Un régime d'assurance-médicaments qui rembourse les contraceptifs représente un grand pas en avant dans le rétablissement de l'équilibre et dans la prise en compte des véritables conséquences sur la santé et la vie sociale qui découlent de la condition féminine.

Toutefois, bien que je me réjouisse de la liberté qu'un tel régime puisse offrir aux femmes partout au Canada, cela me fend le cœur de penser que les femmes albertaines — les femmes de ma province — pourraient bien être privées de cette indépendance et de cette égalité.

Pour l'instant, le gouvernement de l'Alberta dit qu'il refusera de participer à un régime national d'assurance-médicaments. Je ne sais pas très bien dans quelle mesure cette décision est liée à l'aversion de l'Alberta pour les programmes financés et dirigés par le gouvernement fédéral en général et dans quelle mesure elle peut être influencée par des idéologues de droite qui souhaitent priver les femmes de l'Alberta de leur autonomie physique et de leur pleine humanité.

Quelles que soient les raisons invoquées par le gouvernement Smith pour refuser aux Albertains l'accès à des moyens de contraception gratuits — sans parler du traitement gratuit du diabète —, ce régime national d'assurance-médicaments ne sera pas

vraiment national tant que les citoyens de l'Alberta ne seront pas inclus et ne recevront pas un traitement égal à celui des autres Canadiens.

À quoi cette situation mènera-t-elle? Nous retrouverons-nous dans une situation absurde où les Albertains devront se rendre en Colombie-Britannique ou en Saskatchewan pour obtenir gratuitement de l'insuline et des stérilets, ou est-ce que cette solution serait contraire aux règles? Les groupes de femmes et les familles dont les membres sont atteints de diabète finiront-ils par faire passer des médicaments et des fournitures médicales en contrebande aux frontières de l'Alberta?

Les jeunes femmes qui entrent sur le marché du travail choisiront-elles de déménager dans une autre région du Canada de crainte que leur accès à la contraception en Alberta continue de

s'éroder? Quel contraste frappant par rapport à la Colombie-Britannique, la province voisine, où le gouvernement provincial couvre déjà les coûts de la contraception.

J'espère sincèrement que si ces premières mesures vers un régime complet d'assurance-médicaments sont adoptées, l'Alberta et Ottawa seront en mesure d'en arriver à une sorte d'entente ou de compromis. Autrement, des millions d'Albertains seront traités comme des citoyens de deuxième classe dans leur propre pays.

Merci, *hiy hiy*.

(Sur la motion de la sénatrice Martin, le débat est ajourné.)

(À 16 h 55, conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 5 juin 2024, le Sénat s'ajourne jusqu'à 14 heures demain.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 12 juin 2024

	PAGE		PAGE
Les travaux du Sénat		Projet de loi canadienne sur les emplois durables (Projet de loi C-50)	
L'honorable Rebecca Patterson	6623	Dépôt du neuvième rapport du Comité de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles sur la teneur du projet de loi	
<hr/>		L'honorable Paul J. Massicotte	6639
DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS		L'ajournement	
Visiteurs à la tribune		Préavis de motion	
Son Honneur la Présidente	6623	L'honorable Patti LaBoucane-Benson	6639
La Fête de l'indépendance des Philippines		L'Assemblée parlementaire de la Francophonie	
L'honorable Flordeliz (Gigi) Osler	6623	La réunion de la Commission de la coopération et du développement de l'APF et le Colloque sur l'information scientifique dans les parlements, tenus du 24 au 26 mai 2024—Dépôt du rapport	
Visiteurs à la tribune		L'honorable Éric Forest	6639
Son Honneur la Présidente	6624	La réunion du Bureau, tenue du 25 au 28 janvier 2024— Dépôt du rapport	
Hommages		L'honorable Éric Forest	6640
L'honorable Mobina S. B. Jaffer		Hommages aux pages à l'occasion de leur départ	
L'honorable Raymonde Saint-Germain	6624	Son Honneur la Présidente	6640
L'honorable Marc Gold	6624	Visiteurs à la tribune	
L'honorable Yonah Martin	6625	Son Honneur la Présidente	6640
L'honorable Scott Tannas	6625	<hr/>	
L'honorable Pierre J. Dalphond	6626	PÉRIODE DES QUESTIONS	
L'honorable Bernadette Clement	6626	Les finances	
L'honorable Salma Ataullahjan	6627	Le taux d'inclusion des gains en capital	
L'honorable Jane Cordy	6628	L'honorable Leo Housakos	6640
L'honorable Pierrette Ringuette	6628	L'honorable Marc Gold	6640
L'honorable David M. Wells	6628	Le déficit fédéral	
L'honorable Amina Gerba	6629	L'honorable Elizabeth Marshall	6641
L'honorable Kim Pate	6629	L'honorable Marc Gold	6641
L'honorable Leo Housakos	6630	L'emploi et le développement social	
L'honorable Andrew Cardozo	6630	La prestation canadienne pour les personnes handicapées	
L'honorable Mohamed-Iqbal Ravalia	6630	L'honorable Mary Coyle	6641
L'honorable Rosemary Moodie	6631	L'honorable Marc Gold	6641
L'honorable Pat Duncan	6631	La Société canadienne d'hypothèques et de logement	
L'honorable Mary Coyle	6632	Le Fonds pour accélérer la construction de logements	
L'honorable Yuen Pau Woo	6632	L'honorable Marie-Françoise Mégie	6641
L'honorable René Cormier	6633	L'honorable Marc Gold	6641
L'honorable Julie Miville-Dechéne	6633	Le Cabinet du premier ministre	
L'honorable David M. Arnot	6634	Le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement	
L'honorable Marilou McPhedran	6634	L'honorable Percy E. Downe	6642
Visiteurs à la tribune		L'honorable Marc Gold	6642
Son Honneur la Présidente	6635	Les services publics et l'approvisionnement	
L'honorable Mobina S. B. Jaffer		La Cité parlementaire	
Remerciements		L'honorable Andrew Cardozo	6642
L'honorable Mobina S. B. Jaffer	6635	L'honorable Marc Gold	6642
<hr/>			
AFFAIRES COURANTES			
La bibliothécaire du Parlement			
Dépôt du troisième rapport du comité mixte			
L'honorable Mohamed-Iqbal Ravalia	6639		

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 12 juin 2024

	PAGE		PAGE
L'innovation, les sciences et le développement économique		Réponses différées à des questions orales	
Technologies du développement durable Canada		L'honorable Patti LaBoucane-Benson	6645
L'honorable Leo Housakos	6643		
L'honorable Marc Gold	6643		
Les finances		Les services aux Autochtones	
Le taux d'inclusion des gains en capital		La violence fondée sur le sexe	6645
L'honorable Yonah Martin	6643		
L'honorable Marc Gold	6643		
La santé		L'infrastructure	
Le Plan d'action national pour la prévention du suicide		La Banque de l'infrastructure du Canada	6646
L'honorable Patrick Brazeau	6644		
L'honorable Marc Gold	6644		
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté			
Les niveaux d'immigration			
L'honorable Jean-Guy Dagenais	6644		
L'honorable Marc Gold	6644		
Les finances		ORDRE DU JOUR	
Le taux d'inclusion des gains en capital		Projet de loi sur l'assurance médicaments	
L'honorable Leo Housakos	6645	(Projet de loi C-64)	
L'honorable Marc Gold	6645	Deuxième lecture—Suite du débat	
		L'honorable Paula Simons	6646